

Solidaires au nom de Jésus- Christ !

Quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale...

**Dossier destiné à la préparation des débats synodaux
des Églises luthériennes et réformées de France
(EELF, ERF, UEPAL)**

**Caroline BAUBEROT
Olivier BRES
Isabelle GRELLIER
Fritz LIENHARD
Bernard SAETTLER**

Février 2009

Sommaire

0. Introduction

0.0. Orientations et mode d'emploi

0.1. « Solidaires au nom de Jésus Christ... » (I. Grellier)

0.1. Quels enjeux dans la société et dans les Églises aujourd'hui ? (O. Brès)

1. Approches bibliques et théologiques

1.1. L'engagement au nom de l'Évangile, quelles théologies ? (I. Grellier)

1.2. L'Évangile une affaire diaconale (F. Lienhard)

1.3. La diaconie dans la vie et la mission de l'Église (I. Grellier)

1.4. Perspectives diaconales du culte dans une Église de la Réforme (J.-F. Zorn)

2. État des lieux des relations entre lieux du culte et lieux du service

2.1. Brève histoire des œuvres protestantes (J. Baubérot)

2.2. Les relations entre institutions diaconales et églises locales (O. Brès)

2.3. Pour des relations justes et bonnes entre Église et Institutions diaconales. Point de vue d'un ancien praticien (J.-P. Loux)

2.4. Un ministère pastoral à dominante diaconale (S. Arnoux)

2.5. Les liens entre la Fondation protestante Sonnenhof et les Églises locales régionales (Ch. Albecker)

2.6. Pour une Église servante et diaconale. La Mission populaire évangélique (J.-P. Rive)

3. La question du ou des ministères diaconaux

3.1. Une petite lecture d'Actes 6 (I. Grellier)

3.2. Diacres et diaconesses : une diversité de modèles (C. Baubérot)

3.3. La situation dans nos Églises (C. Baubérot)

3.4. Quelques éléments de réflexion (C. Baubérot)

4. Annexes

4.1. Quelques expériences diaconales

- Pour tisser du lien, défilons !
- Les confitures et les brins de laine
- Vivre en maison de retraite : « vous voyez, on est bien ! »
- Marhaban-Bienvenue : un centre diaconal protestant au cœur de Marseille
- L'aumônerie de rue à Strasbourg
- Le Centre social protestant à Strasbourg
- La Mission dans l'industrie d'Alsace du Nord

4.2. Textes relatifs au ministère diaconal

- « Statut du ministère de diacre » Texte adopté par le Consistoire supérieur de l'ECAAL le 17 mars 1991 (voir texte ci-joint en pdf)
- Décision du synode national de l'ERF de Valence (1961)
- Liturgie d'ordination des diacres (commission jurassienne de liturgie)

4.3 Bibliographie

0. Introduction

0.0. Orientations et mode d'emploi du dossier

Vous avez entre les mains un dossier conçu pour offrir aux conseillers presbytéraux et délégués synodaux et à tous les membres des paroisses intéressés une documentation et des pistes de réflexion sur le sujet de la diaconie. Cette documentation ne dit pas tout de la diaconie, mais elle en dit déjà beaucoup et ce dossier pourrait bien en effrayer quelques uns par son épaisseur. Nous vous proposons donc, en préalable, une mise en perspective des questions de fond pour vous aider à vous orienter dans ce dossier ainsi que des propositions pour préparer en conseils les débats que nous souhaitons ouvrir en synodes.

Quel est l'objectif de cette réflexion ? La démarche synodale devrait être l'occasion de cheminer ensemble, en Église, autour de trois séries de questions :

- ***Quels sont les enjeux pour la société des actions de solidarité menées au nom de Jésus-Christ et quel est l'apport possible de la communauté ecclésiale en ce domaine ?***

Dans un monde marqué par l'individualisme et la compétition, où les perdants, les personnes non 'rentables', les différents - pauvres, personnes âgées, immigrés, handicapés, chômeurs etc. - sont souvent rejetés au bord de la route parce que notre société refuse de regarder l'image de fragilité qu'ils renvoient, il est essentiel que des hommes et des femmes s'engagent pour faire entendre qu'il n'y a pas de vie humaine sans acceptation de ses limites et de ses fragilités, et pas de société sans solidarité et sans recherche de justice.

→ Voir l'article d'O. Brès « Quels enjeux dans la société et dans les Églises aujourd'hui ? (0.2.)

Les chrétiens n'ont certes pas le monopole de tels engagements, heureusement ! Mais le message de l'Évangile qui rappelle que « Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes » ne peut nous laisser indifférents face à ces phénomènes et à ceux que la société tend à exclure. Et si nous croyons qu'en Jésus-Christ, le Règne de Dieu s'est approché, il s'agit pour nous d'essayer de vivre au quotidien les changements que cette confession de foi implique : changement dans le regard porté sur l'autre, apprentissage de modes de vie plus solidaires, présence auprès de ceux qui sont en difficultés, engagement pour la justice. C'est la crédibilité du message évangélique – qui est toujours, inséparablement, parole et action – qui est là en jeu. Et s'appuyant sur la fraternité et sur l'espérance qui leur sont données en Jésus de Nazareth, les chrétiens peuvent constituer dans la société des foyers de relations nouvelles.

→ Voir l'introduction d'Isabelle Grellier « Solidaires au nom de Jésus Christ... » (0.1.) et les différentes « Approches bibliques et théologiques » (notamment 1.1./1.2./1.3.)

- ***Comment la présence et l'engagement auprès des personnes en difficulté peuvent-ils constituer un apport pour la vie ecclésiale et pour le cheminement humain et spirituel de chacun de ses membres ?***

Protestants, nous croyons que nos œuvres ne nous donnent aucun mérite devant Dieu ; nous considérons l'engagement auprès de ceux qui sont en difficulté comme une conséquence de notre foi, comme une réponse à l'amour de Dieu qui, nous libérant du souci de nous-mêmes, nous permet d'être plus disponibles aux autres. En même temps, la rencontre avec ceux qui connaissent le manque, ceux qui dépendent de l'aide d'autrui, peut devenir, pour chacun des chrétiens comme pour l'Église, une occasion de cheminer dans la foi ; car si nous acceptons de les vivre en vérité en nous laissant toucher par elles, de telles rencontres nous font faire l'expérience de la dépendance et du dénuement - ceux de « l'aidé » comme ceux de « l'aidant » -, expériences fondamentales de la foi. Une Église qui vit l'engagement solidaire devient davantage ce qu'elle est appelée à être : la communauté des éclopés de la vie, remis debout malgré leurs blessures et avec elles ; la communauté de ceux qui se savent accueillis avec leurs fragilités et leurs échecs, qui peuvent alors s'accueillir les uns les autres et accueillir les autres.

L'engagement diaconal est aussi un témoignage de notre foi, une façon de dire l'Évangile à ceux qui nous entourent, en paroles et en actes.

→ Voir l'article d'O. Brès sur « Les relations entre institutions diaconales et églises locales » (2.2.), la fin de l'article d'I. Grellier sur les théologies diaconales (1.1.) et les exemples d'expériences diaconales qui montrent la richesse de cet apport (2.3 à 2.6 et Annexes 4.1)

- ***Est-il utile, est-il nécessaire, de faire place à un ministère diaconal dans nos Églises et, si oui, comment pourrait-on le définir et le reconnaître ?***

La diaconie est la responsabilité de l'Église toute entière, et il ne faudrait surtout pas que l'instauration – ou plutôt le rétablissement – d'un ministère diaconal constitue une façon, pour les membres de l'Église, de se décharger sur quelques-uns de cette responsabilité collective. Mais, de même qu'il existe un ministère pastoral qui, sans le remplacer, est au service du sacerdoce commun des baptisés, de même une des responsabilités du ministère diaconal pourrait-elle être de stimuler l'engagement diaconal des Églises et de chacun de leurs membres. Dans la mesure où la diaconie fait inséparablement partie de la mission de l'Église, il appartient à un tel ministère d'assurer la continuité du service, par-delà les initiatives et les charismes ponctuels des membres de la communauté.

Qui dit ministère de l'Église dit charisme, formation, discernement et reconnaissance par l'Église, engagement du ministre dans une fonction précise, éventuellement rémunération par l'institution ecclésiale ou par une autre instance, continuité des relations entre le ministre et l'Église dans son ensemble. La démarche synodale devra s'efforcer de préciser ces éléments – sans pour autant enfermer la diversité des situations dans un modèle unique.

→ Voir le chapitre consacré au ministère diaconal (3.1 à 3.4) et l'article de Jean-Pierre Loux (2.3)

Quelques pistes de travail

Que faire de ces éléments de réflexion, et comment s'engager dans une démarche synodale, dans les paroisses et dans les lieux diaconaux ? Ces synodes pourraient être l'occasion :

- de **faire le point sur les actions menées localement**, au nom des Églises protestantes, dans les champs social, médico-social, éducatif, etc., et d'établir ou d'approfondir les relations avec ces lieux ; de s'informer des engagements pris individuellement par les membres de l'Église locale ;
- de **donner la parole à ces différents acteurs** pour entendre d'eux les joies et les difficultés de leur engagement, les questions que celui-ci leur pose et pose à leur foi, la façon dont leur action et leur foi chrétienne se nourrissent l'une l'autre, les attentes qu'ils pourraient avoir à ce propos à l'égard de la paroisse, etc. Ce qui permettra à l'ensemble de la communauté locale de **s'interroger sur la façon dont elle comprend l'articulation entre la relation avec Dieu et la relation avec les autres**.
- de **faire le point**, en dialogue avec des personnes engagées dans la Cité (travailleurs sociaux, acteurs du monde socio-éducatif, etc.) **sur les réalités et les besoins locaux**, et peut-être, à travers eux, de percevoir quelles sont, dans la commune, la perception de la présence ecclésiale dans le champ du service et les attentes à l'égard des Églises. Ce qui devrait conduire aussi la communauté locale à évaluer quel pourrait être son apport dans ce champ, et la pertinence, pour le témoignage rendu à l'Évangile, de l'engagement diaconal.
- **d'interroger les relations entre les lieux d'Église qui privilégient le culte et ceux qui privilégient le service**, pour améliorer la façon dont ces deux dimensions de la vie chrétienne s'enrichissent l'une l'autre ; comment la communauté cultuelle est-elle informée de la réalité de l'engagement solidaire et comment le porte-t-elle dans le culte ? comment les institutions

diaconales témoignent-elles de leur foi et de leur espérance chrétienne ? Quelle parole d'Évangile est libératrice au cœur de leur action ?

- de **réfléchir au ministère diaconal**, à la façon dont il est exercé actuellement dans l'Église, au niveau local ou à un niveau plus large, et à son éventuelle reconnaissance. Quels sont les personnes et les groupes qui exercent la fonction diaconale ? dans quel cadre institutionnel, avec quel statut, quelle formation et quel accompagnement ecclésial ? Les acteurs souhaiteraient-ils que le ministère qu'ils exercent soit reconnu par leur Église ? de façon individuelle ou collégiale ? Et quels seraient, du côté de l'Église locale, les critères pour dire qu'est exercé, là, un ministère qui pourrait (ou devrait) être reconnu par elle ou par l'institution ecclésiale dans son ensemble ?

Pour le groupe de réflexion

Isabelle Grellier – Caroline Baubérot

0.1. « Solidaires au nom de Jésus-Christ ! Quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale... »

Quand l'Église se sent en situation de fragilité, quand elle est en perte de vitesse, sa tentation est de se recentrer sur ce qui est regardé comme les 'fondamentaux' de la vie ecclésiale : le culte, la catéchèse, en particulier. La diaconie en fait rarement partie ; beaucoup de chrétiens auraient tendance à la considérer comme un engagement subsidiaire, qui est, certes, une bonne façon de manifester sa foi, mais qui n'est ni vraiment indispensable, ni pleinement signifiant pour la vie chrétienne. D'ailleurs n'y a-t-il pas des spécialistes pour faire ce travail qui ne supporte guère l'amateurisme ? Pourquoi faudrait-il que les chrétiens y consacrent des forces alors que d'autres pourraient le faire, tandis que seuls les chrétiens peuvent annoncer la parole de Dieu ?

Certaines Églises locales ont à cœur de vivre la solidarité avec ceux qui sont en difficulté, mais les lois françaises n'autorisent pas les associations cultuelles à être vraiment présentes dans ce champ. On trouve dans le champ du travail social, éducatif ou médico-social, nombre d'institutions créées par des protestants, qui comprenaient cet engagement comme une façon de vivre leur foi chrétienne ; mais le poids de l'histoire et de la législation ainsi que la nécessaire professionnalisation ont souvent conduit à une certaine distanciation entre institutions diaconales et associations cultuelles, au risque que le culte et le service - deux dimensions complémentaire de la foi chrétienne - ne se nourrissent plus l'un l'autre.

Nous, le groupe de préparation du présent dossier, l'affirmons clairement : être solidaires de ceux qui sont en difficulté n'est pas un 'plus' réservé à des super-chrétiens ou à des Églises locales florissantes ; la diaconie fait partie intégrante de la vocation de l'Église... Cette conviction qui vient du plus loin de la tradition chrétienne a été réaffirmée avec force par Bonhoeffer : pour lui, « l'Église n'est Église que lorsqu'elle est là pour les autres ».

Cet engagement de l'Église auprès de ceux qui sont en difficulté est souvent désigné par le terme 'diaconie'. Faut-il encore employer ce mot un peu bizarre, qui est d'ailleurs absent de la plupart de nos dictionnaires ? La question est légitime, et il n'est pas forcément astucieux de faire un trop grand usage de ce terme. Pourtant celui-ci reste précieux car il marque que le service que les chrétiens rendent à ceux qui les entourent renvoie, pour eux, à l'engagement de Jésus de Nazareth qui est « venu non pour être servi mais pour servir » (Mc 10/45) (le grec emploie là le verbe *diakonein*, qui a donné notre mot diaconie). Peut-être – et même le plus souvent – en exerçant la 'diaconie', les chrétiens ne font-ils rien de particulier par rapport à ce que d'autres font avec d'autres références ou d'autres motivations, mais à travers ce terme, ils sont amenés à associer leur action au service qu'a exercé Jésus, et cela peut éclairer la compréhension qu'ils ont de leur propre engagement et nourrir leur foi.

Rappelons que dans le monde grec, le verbe *diakonein* désignait le travail obscur et méprisé des esclaves qui servaient à table. Nous entendons aujourd'hui le terme 'service' à travers vingt siècles de christianisme qui nous ont donné l'habitude de valoriser cette attitude (même si la pratique reste souvent en retrait !) ; pour comprendre quelle révolution Jésus a introduite en se présentant comme celui qui est venu pour servir, il suffit de comparer ses paroles à celles de Platon pour qui « dominer est digne d'un homme et non servir »...

Comment définir la diaconie ? Beaucoup de questions se posent. On peut désigner par ce terme les établissements qui exercent une action d'aide en relation avec les institutions ecclésiales, et les actions menées dans ce cadre – quels qu'en soient les acteurs - ; mais on pourrait aussi considérer que des chrétiens engagés au service des hommes et des femmes en difficulté dans le cadre d'institutions laïques participent au ministère diaconal de l'Église. Autre débat : la diaconie se définit-elle plutôt comme aide concrète, ou comme participation à l'annonce de l'Évangile, ou par l'articulation des deux ? Il est intéressant de souligner le double emploi que Paul fait du terme 'diaconie' dans 2 Corinthiens, pour désigner tantôt la collecte faite en faveur des chrétiens de Jérusalem, tantôt son ministère de la parole. Et encore : la diaconie peut-elle être vécue en dehors de la communauté chrétienne ou ne pourrait-elle exister que sous tendue par la fraternité qui lie entre eux les disciples de l'homme de Nazareth ?

Une autre question se pose dans les Églises luthéro-réformées françaises, celle du ministère de diacre. Ce ministère faisait partie des trois ministères fondamentaux qui se sont dégagés assez vite dans l'Église primitive, puis des quatre ministères que Calvin a distingués au moment de la Réforme. Aujourd'hui, ce ministère est assumé concrètement par un certain nombre de personnes dans les Églises protestantes françaises, mais celles-ci peinent à le définir et à le reconnaître – à tel point que, des quatre Églises engagées dans cette réflexion, deux ont, dans leur discipline, sous le titre « ministère diaconal », une page blanche... Depuis quelques années, des Églises – l'Église catholique, des Églises réformées en Suisse, par exemple – ont cherché à remettre en valeur un ministère de diacre ; serait-il pertinent pour nos Églises de préciser ce ministère, ses fonctions, la formation nécessaire, sa reconnaissance ? et si oui comment ?

Les textes rassemblés ici ne prétendent pas apporter des réponses à ces questions, mais plutôt ouvrir le débat, inviter à la réflexion et à l'action... Si nous croyons que la diaconie fait fondamentalement partie des fonctions qui doivent être exercées pour qu'il y ait véritablement Église, il est nécessaire que chaque communauté locale s'interroge : comment, localement, comprenons-nous notre vocation diaconale ? comment nous laissons-nous interpellé par les besoins de ceux qui nous entourent ? comment se joue l'articulation entre les institutions qui sont plus spécifiquement orientées vers l'action de service et celles qui privilégient la dimension du culte et de la catéchèse ? quelles collaborations existent entre les initiatives laïques et celles des Églises ?

On ne trouvera pas ici une approche systématique ni exhaustive du sujet. Ce dossier est un outil de travail dont nous souhaitons que de nombreux groupes – dans les paroisses, les diaconats locaux, les institutions diaconales etc. – puissent s'emparer, chacun à sa façon.

Cette introduction est complétée par un court article qui explicite les enjeux de l'engagement diaconal dans une société laïque – un engagement auquel la situation économique et sociale actuelle donne encore plus de pertinence en même temps qu'elle appelle les chrétiens à une particulière vigilance.

La première partie ouvre des pistes pour aider à penser bibliquement et théologiquement l'engagement diaconal ; on y trouvera un article de synthèse qui présente les différentes façons de fonder théologiquement l'engagement diaconal ; une analyse sur la façon dont la pensée biblique articule étroitement parole/Parole et actes – deux réalités en fait inséparables ; une approche ecclésiologique qui situe la diaconie parmi les fonctions de l'Église ; et des analyses sur la place de la diaconie dans le culte.

La deuxième partie est un état des relations entre lieux du culte et lieux du service, à partir d'expériences concrètes ou d'analyses plus générales. Comment l'engagement solidaire vient-il enrichir et interpellé la vie des Églises locales et, réciproquement, comment la vie paroissiale nourrit-elle l'engagement auprès des personnes en difficulté ? Telles sont les questions qui guident ces réflexions.

La troisième partie aborde la question du ministère diaconal, question sur laquelle beaucoup reste à réfléchir et à construire dans les Églises de la CPLR. On trouvera, après une courte lecture d'Actes 6, une analyse de la situation dans nos Églises à ce propos aujourd'hui et la présentation de quelques modèles possibles de ministère diaconal.

Nous proposons en annexe quelques documents pour compléter la réflexion :

- La présentation de quelques expériences, certaines plus modestes, d'autres plus ambitieuses, vécues dans nos Églises ; une façon de faire circuler les idées (et nous espérons bien que cette réflexion synodale sera l'occasion de faire mieux connaître la richesse des initiatives menées ici ou là...) ; une façon aussi de rappeler que l'engagement diaconal peut prendre des formes diverses, dont toutes n'exigent pas des super-compétences...
- Quelques textes relatifs au ministère diaconal, provenant de l'une ou l'autre des Églises de la CPLR ;
- Et une liste de références bibliographiques, pour ceux qui voudraient approfondir la réflexion.

A propos de bibliographie, signalons tout de suite qu'un dossier plus développé devrait être disponible prochainement sur le site de la Fédération de l'Entraide protestante (www.fep.asso.fr) ; et que Présence protestante devrait proposer à l'été une émission qui, sans remplacer les lectures, pourra aider à la réflexion et permettre d'introduire une rencontre de réflexion en CP ou en paroisse.

Pour le groupe de préparation, Isabelle Grellier

0.2. Quels enjeux dans la société et dans les Églises aujourd'hui?

Reconnaître la dépendance

Aujourd'hui les êtres humains sont appelés à être des individus libres et responsables, et à assurer leur propre réussite personnelle et sociale. Les conséquences de cette manière de voir sont l'individualisme, la compétition, la croissance de la solitude, et celle des inégalités.

Les Églises et les associations protestantes sont-elles capables de porter et de mettre en pratique un autre message ? Celui de la dépendance fondamentale entre les humains, celui de la justice nécessaire à la cohésion sociale, celui de la bénédiction de donner et de recevoir en même temps ?

Faire vivre la solidarité

Le soin aux personnes en difficulté, l'assurance contre les aléas de l'existence (maladies, accidents, vieillesse, handicap, chômage..) sont en général confiés à des institutions publiques ou privées (à but lucratif ou non-lucratif). La solidarité est vécue à distance, elle est de la responsabilité de la société.

Les associations protestantes ne se veulent pas être simplement des « prestataires de service » financés par la puissance publique. Elles veulent associer des bénévoles à leurs actions pour bien manifester que c'est la société toute entière qui prend soin des personnes. Elles doivent pour cela pouvoir s'appuyer sur le réseau des Églises.

Retisser le lien social

Chacun se désole du manque croissant de lien entre les individus, des déchirures toujours plus béantes du tissu social, du développement des formes de désespérance individuelle et collective.

Les Églises et les associations ont un rôle à jouer dans ce paysage : offrir des temps et des lieux où il est possible de s'écouter, de partager, de se soutenir mutuellement, de chercher ensemble un sens à son existence. Où il est possible de s'engager au service des autres et d'y trouver de la joie

Interpeller au nom de l'Évangile

Des sondages récents reconnaissent aux Églises un rôle très important pour construire la paix, favoriser la justice, s'occuper des plus fragiles. Comme s'il n'y avait pas d'autres institutions assez reconnues pour porter ces aspirations.

Les associations protestantes sont au plus près des personnes en difficulté, des situations d'injustice et de violence. Comment Églises et associations peuvent-elles allier leur expertise du terrain et leur réflexion théologique pour dire avec force une parole d'espérance et de protestation ancrées dans la réalité ?

Transmettre et développer le sens de la diaconie

Les associations protestantes ont besoin de renouveler les générations de bénévoles et de salariés engagés, et d'imaginer de nouveaux projets. Les Églises ont besoin d'offrir à ceux qu'elles réunissent un visage concret de l'Évangile.

Dans la rencontre des personnes en souffrance ou en difficulté, les membres des associations et des Églises approfondiront le sens de leurs convictions.

Améliorer et développer les relations entre associations et Églises apportera à chacun.

Et la crise !

La crise économique est déjà une crise sociale, avec le développement du chômage. Mais il ne faut pas oublier qu'elle est née d'une crise du système financier. Un système financier qui n'avait plus rien à voir avec le réel.

La crise demande aux pouvoirs publics, aux associations et aux personnes d'être plus solidaires au quotidien. Elle nécessite surtout que nous sachions, Églises et associations, porter un projet d'une société plus sobre et plus égalitaire et que nous sachions résister au désir à court terme des politiques et des économistes de rafistoler les choses.

Les chrétiens vivent dans l'espérance. Elle est indispensable dans une société sans orientation. Aussi nous devons entrer sans crainte dans le débat qui concerne l'avenir de nos sociétés.

C'est dire que la diaconie touche à tout ce qui concerne nos façons de vivre ensemble dans l'Église et dans la société. Si elle veut être fidèle à sa vocation, la diaconie ne peut se contenter d'essayer de réparer les dégâts causés par les systèmes politiques, économiques et financiers. Sans jamais prétendre détenir la vérité en ce domaine, elle doit nécessairement être présente dans le champ du politique, là où se prennent les décisions qui concernent la vie commune, pour protester contre les mécanismes qui contribuent à créer de l'exclusion, pour défendre la dignité des petits et veiller à la mise en œuvre de la solidarité.

Olivier Brès

1. Approches bibliques et théologiques

1.1. L'engagement au nom de l'Évangile, quelles théologies ?

Comment penser théologiquement l'engagement diaconal et pourquoi les chrétiens et les Églises devraient-ils être présents sur le front de la souffrance, de la misère, de l'exclusion ? J'essaie ici de synthétiser plusieurs réponses possibles – des réponses qui ne sont pas forcément exclusives les unes des autres –, en m'arrêtant un peu plus longuement, pour finir, sur une compréhension qui explicite comment l'action diaconale est à la fois donner et recevoir.

La justification par les œuvres

Evoquons d'abord la vieille réponse qui n'a plus cours officiellement dans les Églises, qui consiste à dire que l'engagement au service des pauvres est une façon de s'acquérir des mérites aux yeux de Dieu.

Bien sûr, cette réponse ne peut satisfaire théologiquement les protestants, ni d'ailleurs les catholiques d'aujourd'hui. Mais il est important de la mentionner parce qu'on n'en a pas vraiment fini avec elle : plus ou moins consciemment, le besoin demeure chez beaucoup de se justifier devant Dieu.

Cette réponse s'inscrit bien dans les mentalités contemporaines, dans une société qui vit en fonction d'une certaine idée du mérite. On la trouve aussi dans les façons d'être de certains protestants – particulièrement peut-être chez ceux qui, un peu éloignés de la dimension spirituelle, ont surtout gardé du protestantisme les valeurs - sens des responsabilités et du devoir, souci de la justice -, additionnées d'une éternelle mauvaise conscience. ..

Bref, il y a du travail pour dépasser cela – sans pour autant mettre les valeurs en question à la poubelle ...

L'engagement diaconal comme conséquence de la foi, dans la perspective de la justification par la grâce

Si l'on pose comme fondement l'affirmation de la justification par la grâce (je suis accepté/e par Dieu sans conditions), l'engagement diaconal peut être compris :

- comme expression de la reconnaissance au Dieu qui nous accueille gratuitement, comme réponse à l'amour premier de Dieu. « Notre service n'a pas son origine en lui-même. Il est accueil du don de Dieu en Christ : réponse à l'amour reçu et pratique de la reconnaissance », affirmait en 1990 l'ERF au synode national d'Enghien sur le thème « Évangile et service ».
- comme imitation de Jésus, vie dans la suivance de Jésus (Bonhoeffer). « Notre service, c'est d'imiter Jésus qui s'est donné lui-même », disait une des contributions préparatoires à ces synodes.
- comme expression de la vie nouvelle que Dieu suscite en ses fidèles, manifestation de l'agapè qu'il nous donne. Si la perspective précédente était plutôt matthéenne, celle-ci est plutôt paulinienne.
- comme manifestation du salut reçu. Pour Calvin, la sanctification (une existence réglée sur les prescriptions bibliques) exprime dans la vie quotidienne la réalité de la justification. A l'extrême, l'engagement au service des autres peut devenir une façon de se rassurer quant à la réalité de son salut, de (se) prouver que l'on fait bien partie des élus.

Au cœur de ces approches, il y a donc plutôt celui qui aide et ce qui le met en mouvement. Deux motifs sont imbriqués là, dans des équilibres différents : celui de la grâce qui renouvelle en profondeur l'être et le faire des chrétiens, celui de l'exigence, pour le chrétien, de conformer sa vie aux commandements de Dieu. Dans la première optique, la vie chrétienne est plutôt du côté du recevoir, dans la seconde, elle est plutôt de l'ordre du vouloir et du devoir. Mais pour ces deux perspectives, l'action de service est seconde, elle est l'impératif suscité par l'indicatif premier de la grâce.

L'engagement diaconal comme manifestation du Royaume

Plutôt que sur celui qui s'engage dans l'action de service, c'est sur le projet de Dieu pour l'humanité et pour chacun des humains que l'accent est placé dans cette approche, représentée par la figure du « Royaume de Dieu » qui est centrale dans les évangiles synoptiques.

- Dans cette référence au Royaume de Dieu, on peut souligner surtout l'espérance d'une victoire ultime sur les forces de mort qui semblent dominer aujourd'hui.

- L'accent peut aussi être placé sur la dimension collective qui est sous jacente à la figure du Royaume : un temps de justice, de fraternité et de paix.

Alors que les approches présentées jusque là soulignent surtout la dimension individuelle, l'idée du Royaume de Dieu ouvre à l'utopie d'un monde de justice et de fraternité où chacun aurait pleinement sa place, où le bien-être de quelques-uns ne se construirait pas sur la misère des autres. Une telle compréhension souligne en même temps la dimension politique que comporte nécessairement l'engagement diaconal.

L'engagement diaconal comme témoignage rendu à l'Évangile

« Celui qui annonce la Parole sans entreprendre simultanément tout ce qui est possible pour qu'elle soit entendue ne satisfait pas à l'exigence qu'a la Parole d'être entendue librement sur un terrain propice. Il faut préparer le chemin à la Parole. Elle-même l'exige... Il n'est pas aisé à celui qui vit dans l'opprobre, l'abandon, la pauvreté, le dénuement, de croire à la justice et à la bonté de Dieu ». Cette affirmation de D. Bonhoeffer traduit bien cette orientation.

Celle-ci peut être déclinée de deux façons un peu différentes :

- l'action diaconale peut être comprise en elle-même comme une façon de manifester au bénéficiaire quelque chose de l'Évangile,
- elle peut être envisagée comme un préalable - ou comme un accompagnement - à une évangélisation explicite, pour montrer en actes la vérité de la parole que l'on prononce.

Dans les deux cas, s'établit une relation triangulaire entre la personne en difficulté, celui (celle) qui l'aide, et l'Évangile au nom duquel l'action est menée et qu'elle manifeste. L'amour du prochain, « marque de reconnaissance des véritables disciples du Christ » (comme le disait une autre contribution pour le synode de 1990), est une façon de désigner la 'bonne nouvelle' que le chrétien désire partager, en sus du pain ou du soin et à travers eux, avec la personne aidée. Il apparaît comme une authentification de cet Évangile dont l'aidant croit qu'il est la plus grande richesse qu'il peut apporter à son interlocuteur. Au risque parfois que le désir de témoignage l'emporte sur l'indispensable attention aux besoins de la personne en difficulté et occulte la gratuité de l'amour de Dieu dont on voulait justement témoigner.

L'engagement diaconal comme reconnaissance et célébration de l'humain créé à l'image de Dieu

Par rapport aux approches précédentes, cette démarche signifie un changement de perspective, puisque c'est le regard porté sur celui qui est en difficulté qui en constitue le fondement. Il s'agit, à travers l'action diaconale, de manifester et d'inscrire dans la réalité quelque chose de cette proximité fondamentale entre l'homme et Dieu et de cette dignité que Dieu confère à chaque être humain.

Cette approche peut s'appuyer sur des textes vétéro-testamentaires (Genèse 1, Psaume 8) qui voient en chaque humain un être créé à l'image de Dieu ou sur la parabole du jugement (Matthieu 25) qui reconnaît aux « petits » la dignité de frères du Seigneur. Elle conduit aussi à souligner la fraternité qui unit tous les humains comme enfants du même père.

L'engagement diaconal comme source et nourriture de la foi :

A travers la rencontre avec des personnes en difficulté, l'aidant peut être amené à cheminer dans la foi au Dieu « qui a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes » (1 Co 1/27). Car la rencontre avec les 'petits', les 'fragiles', ouvre à des expériences fondamentales qui mettent en mouvement et qui, pour le chrétien, renouvellent la foi.

Etienne Griefu (*Documents Episcopat* n°1/2006) en nomme trois que je reformule librement :

- Il s'agit d'abord, pour aider, d'apprendre à se laisser toucher par autrui, de faire place à la compassion – et ce faisant, de redécouvrir combien l'expérience de la solidarité est source de vie. Pourrions-nous être pleinement humains sans cette ouverture fondamentale à l'autre ? Le chrétien, lui, prend alors mieux conscience que la relation à Dieu est aussi de cet ordre : se laisser toucher, se laisser rencontrer et sortir de soi.
- Cette expérience de rencontre et, *a contrario*, la réalité de la solitude dans laquelle vivent tant de personnes, conduisent à prendre conscience de l'importance de ce qui nous relie aux autres. Bien loin du mythe de l'individu auto-suffisant qui fait tant de mal dans nos sociétés, nous expérimentons combien ces liens nous aident à tenir debout, et nous sommes rendus attentifs à la nécessité d'en prendre soin. Le chrétien est alors renvoyé à la parole qui le nomme : « Je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi », à « l'amour non conditionnel [de Dieu] que la métaphore du Père tente de dire » (Griefu).

- L'engagement au service des démunis et la prise de conscience de la difficulté qu'il y a à aider vraiment conduisent à faire une troisième expérience, celle du dépouillement : dépouillement à l'égard des richesses sur lesquelles nous avons tendance à fonder notre sécurité, dépouillement de notre prétention à pouvoir secourir ou guérir les autres... Pour le chrétien, cette expérience du dépouillement résonne, bien sûr, avec celle qu'a vécue Jésus. Le voilà à son tour invité à renoncer à s'appuyer sur lui-même, sur ses richesses, pour s'accepter mendiant devant Dieu et apprendre à recevoir de lui la vie. Expérience difficile mais fondamentale pour la foi ...

L'accent est donc placé dans cette approche sur ce que celui qui s'engage dans un chemin de solidarité peut en recevoir. Egoïsme ? Non ! Une démarche qui se prétendrait uniquement dans le don serait de l'ordre du leurre. Sans idéaliser la relation avec les personnes en difficulté, je crois qu'il y a effectivement beaucoup à en apprendre, en termes de maturation dans la compréhension de la vie et de la foi, en termes de recentrage sur l'essentiel : la fraternité, l'espérance... Considérer lucidement qu'en donnant, nous recevons aussi, c'est casser un peu de la dissymétrie qui préside toujours plus ou moins à la relation diaconale et donc permettre une relation vraie ; car toute relation vraie est de l'ordre d'un échange. Et si, comme le dit A. Dumas, l'honneur de l'homme, « c'est sa possibilité de donner »¹, c'est aussi rendre à l'autre un peu de sa dignité que de s'inscrire ainsi dans une relation de réciprocité.

Encore faut-il accepter de sortir de la charité condescendante pour entrer dans cette expérience du dépouillement...

Isabelle Grellier

¹ André Dumas, *Prospective et prophétie*, Paris, Cerf, 1972, p.56

1.2. L'Évangile, une affaire diaconale

De manière générale, les différentes voix s'exprimant dans les Églises partent du principe que l'objet de leur message est l'Évangile. Parmi les conséquences de ce message, se trouve la diaconie, comme service des chrétiens aux humains dans leur ensemble. Je voudrais prolonger ce propos général en montrant que l'Évangile relève lui-même d'une action diaconale, parce qu'il annonce la victoire de Dieu en Christ contre les différentes formes de détresse humaine, et parce que cette annonce est elle-même action.

I. À l'origine, une libération

Le terme Évangile, sous la forme du verbe « évangéliser », apparaît d'abord en Esaïe 61, 1ss. Ce texte avait une grande importance dans le contexte historique de Jésus, et d'après les Évangiles, il le lit lui-même lors de sa prédication « inaugurale » à Nazareth, pour en annoncer l'accomplissement « aujourd'hui » (Luc 4,21). Nous y lisons : *« L'Esprit du Seigneur Dieu est sur moi : Le Seigneur, en effet, a fait de moi un messie, il m'a envoyé porter joyeux message aux humiliés, panser ceux qui ont le cœur brisé, proclamer aux captifs l'évasion, aux prisonniers l'éblouissement, proclamer l'année de la faveur du Seigneur, le jour de la vengeance de notre Dieu. »*

L'expression « porter joyeux message » a été traduite en grec par « evangelizontai ». Comment comprendre cette expression ?

Relevons d'abord que le contexte est celui d'une victoire. Il est question du « jour de la vengeance » de Dieu. Dieu remporte la victoire contre ses ennemis, et du même coup son peuple est libéré. La perspective concerne simultanément Dieu et l'être humain. Cet événement est en général considéré comme futur, relevant de la fin des temps. Cependant, fait partie de cette victoire son annonce, qui participe en quelque sorte à l'événement décisif.

Or ce qui est important pour notre propos est le constat suivant : dans cette perspective, « Évangile » n'est pas d'abord un contenu d'information. La « bonne nouvelle » n'est pas une « dernière nouvelle ». L'Évangile n'est pas non plus la transmission d'une doctrine. Il s'agit d'une parole active.

C'est cette idée de parole active qu'il faut bien comprendre. Elle est à mettre en rapport avec ce que le philosophe J. L. Austin appelait les « paroles performatives ». Quand un juge dit : « la séance est levée », il ne transmet pas d'information, il lève la séance de fait. Au fur et à mesure de ses réflexions, Austin en vient d'ailleurs à dire que la plupart des énoncés sont de cet ordre, et valent plutôt par ce qu'ils font que par l'information qu'ils transmettent. Lorsqu'une dame entre à la boucherie et dit : « il fait beau aujourd'hui », l'information transmise est nulle : il suffit de lever les yeux. Mais en disant cela, elle entre en contact avec les autres personnes présentes, et elle exprime sa bonne humeur. L'énonciation relève de l'action, et nous voyons de la sorte que le langage ordinaire est tout-à-fait actif.

Notons encore, avec Austin, qu'une parole performative réussit sous certaines conditions. Il faut d'abord que le propos soit sincère et sérieux. N'importe qui ne peut effectuer n'importe quelle action, et si c'est l'inculpé qui dit : « La séance est levée », l'action échoue. De même, si ma fille Florence (10 ans), par une belle après-midi d'été, renverse un seau d'eau sur la tête de ma fille Sarah (5 ans) en disant « je te baptise », le baptême n'est pas valable. Il faut que la personne soit sérieuse, et il est frappant de relever le lien avec la personne qui énonce. Un écrit est performatif s'il est signé. Relevons encore que les énoncés performatifs trouvent leur place dans le contexte d'une convention, d'un cadre institutionnel qui les rend opérationnel. Enfin, pour qu'une parole performative opère, il faut quelqu'un qui l'écoute et qui y croit. Elle dépend donc également de son destinataire.

II. L'Évangile en action

Voyons à présent en quelle mesure l'ensemble du ministère de Jésus relève d'une telle parole active. Nous passons là de l'Évangile aux évangiles, qui racontent la vie de Jésus comme un événement de parole de Dieu, et qui essayent de reproduire la parole active qui est décrite.

La formule « annoncer la bonne nouvelle aux pauvres », autre traduction possible de l'expression « porter joyeux message aux humiliés », renvoie bien entendu aux béatitudes. Or la phrase « bienheureux les pauvres », au titre d'une affirmation, est un mensonge. Les pauvres, ce sont les exclus et ceux qui n'ont pas les moyens de vivre. Les proclamer bienheureux, c'est mentir. La contradiction ne peut se résoudre qu'à travers le troisième terme : le Royaume de Dieu, ou si l'on préfère, la royauté ou le règne de Dieu.

Ce terme désigne justement l'événement de sa victoire : dire « ton Dieu règne », c'est dire qu'il a vaincu ses adversaires, oppresseurs de son peuple. Cette annonce du Règne futur représente l'offre d'une dignité présente aux pauvres, dans un mouvement qui va en quelque sorte du futur vers le présent.

Les guérisons se présentent également comme une modification du tissu de relation de la personne guérie, et donc comme un changement dans son statut devant Dieu. Dans les évangiles, Jésus met la personne à guérir au centre de l'assemblée, il la fait sortir de son lieu de vie, ou au contraire la renvoie à son tissu social. Le plus souvent, la guérison se fait par la parole, ou par une action significative, qui se rapproche d'une parole active. Les guérisons de démoniaques montrent également que cette activité de Jésus effectue la victoire de Dieu contre le mal dans son ensemble. Il reste à dire que chez Luc, les guérisons montrent que le Règne de Dieu est à l'œuvre en Jésus, et ne reste pas cantonné au futur : « Si je chasse les démons par les doigts de Dieu, alors le Règne de Dieu vient de vous atteindre ». (Luc 11, 20)

Enfin, troisième exemple, Jésus mange avec les pécheurs. Les pécheurs sont les exclus selon les critères en usage dans la société palestinienne du premier siècle. Ils sont réputés ennemis de Dieu, rendant par leur seule présence le contact avec lui impossible. Manger avec eux signifie d'une part les considérer comme des amis, et d'autre part affirmer que Dieu leur porte un intérêt. Cette action significative modifie le statut des personnes concernées devant Dieu, mais aussi parmi les humains.

III. « Parole de la croix »

Dans tous ces aspects, la dimension diaconale, en rapport avec des formes de détresses et d'exclusion, est patente. L'Évangile se présente bel et bien comme une parole active contre des formes de souffrance. Dans les Églises et la théologie, il arrive que l'on oppose l'activité du Jésus terrestre à la croix, pour opter soit pour l'un de ces thèmes, soit pour l'autre. Pour ma part, je considère cette opposition comme fallacieuse, et il n'est pas très difficile de montrer que c'est le cas.

Si nous en revenons à Austin et aux critères de réussite d'une parole performative, il faut bien dire que le contexte institutionnel de la parole de Jésus n'est pas au point. Son mandat pour dire ce qu'il dit est mal assuré. On dit en général que son autorité est la face externe de son intimité avec le Père. Or celle-ci est invérifiable. Il faut bien dire que la parole de Jésus est active, mais fragile. Ses propos relèvent de la proposition risquée. La victoire libératrice de Dieu ne faisant pas le bonheur de tout le monde, la parole de Jésus se trouve radicalement disqualifiée, à la croix. Celle-ci est d'ailleurs régulièrement préfigurée dans les évangiles, lors des épisodes de prédication, de guérison ou de commensalité avec les pécheurs, par la mention des adversaires et de leurs « murmures » ainsi que de leurs complots croissants. Ainsi la parole active et l'Évangile libérateur sont d'avance placés sous le signe de la croix.

À l'inverse, la croix est à comprendre dans le contexte du règne de Dieu, comme victoire contre les puissances oppressives au profit des humains dans la détresse. Il y a en effet trois grandes manières de comprendre l'événement de la croix dans l'histoire de la théologie : on peut interpréter la croix comme rédemption (c'est-à-dire comme rachat), comme révélation (de l'amour de Dieu, ou destinée à servir d'exemple pour les humains), et enfin comme victoire contre le mal (en général, chez les Pères de l'Église, le diable, le péché et la mort). Ce que la croix ajoute à la perspective du Règne de Dieu, c'est que la victoire contre le mal s'effectue en le prenant sur soi. Jésus Christ subit l'exclusion pour la surmonter. Ainsi la parole active de libération du mal prend la forme de la « parole de la croix » (1 Cor. 1, 18).

Plusieurs aspects diaconaux sont à souligner dans ce contexte.

Relevons d'abord que dans cette perspective, le mal est pris au sérieux. La modernité gère la mort, le handicap, la vieillesse et la souffrance par leur évacuation, en les chassant hors de l'horizon quotidien de la société dans son ensemble. Cette marginalisation a pour symptôme l'exclusion hors du langage. On ne parle pas de ces réalités à table, ce qui a pour résultat que l'individu ne dispose pas des « mots pour le dire ». À l'inverse, le message chrétien insiste sur la participation des croyants à la crucifixion de Jésus. De la sorte, la croix fait partie de l'identité du croyant, et se trouve placée au cœur de son existence. Il ne s'agit pas là d'une forme de masochisme, dans la mesure où les réalités dont la croix est le paradigme ne sont pas étrangères à l'être humain, mais relèvent de ces aspects de la vie qu'il ne connaît que trop bien, et préfère ignorer. Ce que la croix modifie, c'est le *rapport* de chacun à la mort, au péché, à la fragilité. Ces dimensions, qui font partie de la vie, sont à regarder en face, sans l'illusion de pouvoir échapper à la détresse en reportant la fréquentation sur d'autres, victimes ou personnel spécialisé.

Disons encore que cette manière de vivre ensemble l'humanité dans sa précarité conduit à la véritable solidarité. Contre la *réalité* de la souffrance, il faut lutter, de la manière la plus efficace possible, et sans proposer de légitimation fallacieuse du mal. Mais l'expérience diaconale montre que côtoyer la souffrance

sans établir de barrière avec celui qui souffre, et donc sans l'exclure de l'humanité commune, suppose que l'on sache vivre avec la *possibilité* de souffrir soi-même. Il faut donc distinguer la réalité de la souffrance, qui est négative, de la possibilité de la souffrance, qui est positive. Assumer la possibilité de souffrir soi-même rend capable de compassion, d'aide dans la proximité, et il faut bien dire que la détresse humaine ne se surmonte pas par télécommande.

Cette véritable solidarité signifie proximité, mais aussi égalité. Je pense à l'éducateur Pierre Steffann, bien connu sur la place de Strasbourg, avant son décès prématuré. Il se trouvait en présence d'un des « cas » les plus difficiles de sa carrière, une fille qui avait entamé sa vie de « zone » en se faisant jeter (littéralement) par la fenêtre de l'appartement de ses parents alors qu'elle avait un an. Quand je faisais mon stage avec Pierre Steffann, en hiver 1986-87, elle était en prison parce qu'elle avait crevé l'œil d'un clochard avec son talon aiguille. Un jour cette personne a demandé à l'éducateur pourquoi il faisait ce qu'il faisait pour elle ; il a simplement répondu : « parce que tu n'es ni meilleure, ni pire que moi ». La solidarité véritable est à ce prix.

Ajoutons qu'assumer la possibilité de souffrir enrichit également la vie. C'est parce que l'existence humaine est précaire qu'elle est précieuse. Toute joie véritable est gratitude et porte donc sur une réalité à considérer comme un cadeau. Or le propre d'un cadeau, c'est qu'il pourrait toujours ne pas être. C'est pourquoi celui qui est plein de gratitude porte en soi comme une angoisse surmontée, parce qu'il garde conscience de l'aspect non nécessaire de la source de sa joie. Ainsi refouler la possibilité de souffrir – à distinguer, je le répète, de la réalité de la souffrance – n'est pas seulement illusoire, ne conduit pas seulement à un faux rapport à ceux qui souffrent, mais signifie également appauvrir sa propre vie, en faisant comme si tout ce que le sujet a reçu relevait de l'évidence et de la banalité.

Pour ne pas conclure...

Bien entendu, tous ces propos seraient à approfondir, à mettre dans le contexte d'une analyse de la société, à étayer de l'étude attentive des textes. Je l'ai fait ailleurs, du moins en partie, et je ne souhaite pas me répéter ici. Je voudrais juste rendre attentif à quelques pertinences actuelles de ces propos.

L'Évangile lui-même est diaconal, et sa portée diaconale ne saurait être ajournée dans ses conséquences plus ou moins lointaines. En Christ crucifié, Dieu se porte à la rencontre de l'humanité souffrante, pour surmonter avec elle sa détresse, en rendant possible un autre rapport à sa propre fragilité. Cela signifie que l'ensemble de la *prédication* de l'Église se situe en rapport avec la tragédie et la comédie humaines. Elle est à son tour Évangile, parole active contre la détresse des humains, et doit être conçue (dans le bureau du pasteur), écoutée (au temple) et analysée (en séminaire de théologie pratique) en conséquence. C'est une parole active, qui vaut par ce qu'elle fait bien plus que par l'information théologique qu'elle transmet.

Une liturgie sans diaconie, c'est de la léthargie, et une diaconie sans liturgie, c'est de la diac...ie. On a pu dire que la démarche diaconale authentique commence avec la formule « Seigneur, ait pitié de moi », et qu'elle prend son point de départ avec la Sainte Cène. À l'inverse, que serait une prière d'intercession qui ne serait pas nourrie par l'action concrète en faveur des humains ?

Enfin, il faut arrêter de se casser la tête au sujet de la « spécificité » des institutions diaconales protestantes. Leur identité – terme à préférer à celui de spécificité, qui est trop défensif, et représente « un malentendu vu du dehors et un fardeau obscur vu du dedans » (A. Dumas) – réside dans une parole libératrice. Il leur appartient de s'en nourrir et de la partager, et tout le reste viendra « comme par surcroît ».

Concrètement, l'objectif pourrait être d'élaborer une « spiritualité diaconale ». Dans cette logique, il ferait partie de la biographie d'un « protestant ordinaire » d'avoir une expérience diaconale, structurante aussi bien pour sa vie de prière (« précarité » vient de « precare », qui a donné « prier » en français) que pour sa conception de la société. Une telle formation diaconale pourrait avoir lieu pendant toute une vie, en commençant par la catéchèse. Cette action serait le meilleur moyen de lutter contre une sorte de « désensibilisation à la détresse » qui est à l'œuvre dans la culture contemporaine, rendant possibles des décisions politiques – vis-à-vis des immigrés, par exemple – qui auraient scandalisé tout un chacun il y a deux décennies encore.

Ainsi la militance politique est à repenser également, en l'enracinant à nouveaux frais dans le rapport de chacun à Dieu, à soi-même, à autrui et au monde.

Fritz Lienhard

1.3. La diaconie dans la vie et la mission de l'Église

1/ Identité et fonctions².

Tandis que dans les sociétés traditionnelles, il est d'usage de se définir comme 'fils ou fille de ...', comme membre d'une famille, les sociétés occidentales ont tendance à penser et à considérer les personnes en fonction de ce qu'elles font ; ainsi, dans une première présentation, un européen se définira souvent par sa profession ou par ses activités plutôt que par sa famille ; et quand nous faisons place aux liens familiaux, nous nommons plus volontiers nos enfants – peut-être parce que nous les considérons en partie comme nos œuvres - que nos parents. C'est l'image du 'self-made man' qui domine nos sociétés.

Pourtant, fondamentalement, notre identité nous est donnée, par les autres, par nos parents, par la société, et pour le croyant par Dieu. Les sciences humaines nous le disent, comme la Bible avant elles. Identité et fonctions sont bien sûr articulées l'une à l'autre, mais elles sont distinctes

Il en va de même pour l'Église : son identité lui est donnée par Dieu. L'Église que nous confessons dans la foi est 'une, sainte, universelle, apostolique'. Cela lui est donné – même s'il y a toujours dans la réalité un écart entre cette identité profonde et ce que les institutions ecclésiales en manifestent. L'Église est appelée à dire la parole de Dieu autour d'elle mais c'est d'abord la Parole qu'elle reçoit qui la fait Église.

Cependant il en est de l'Église comme des individus. Notre identité nous est donnée, certes, mais encore faut-il que nous développions les talents qui nous sont offerts. Au niveau le plus élémentaire, pour reprendre la comparaison du corps que développent Delteil et Keller, il faut que nous exercions les fonctions qui nous permettent de rester vivants. Sinon nous ne serions bientôt plus qu'une pierre tombale dans un cimetière et notre identité ne subsisterait que dans la mémoire de ceux qui nous ont aimés. De même si l'Église ne veille pas à mettre en œuvre les fonctions auxquelles elle est appelée, elle risque fort de mourir.

2/Les fonctions de l'Église

Quelles sont les fonctions par lesquelles l'Église fait vivre l'identité qu'elle a reçue ?

La tradition en distingue généralement quatre, à la fois différentes les unes des autres et étroitement articulées entre elles :

- la fonction cultuelle, qui concerne la relation du croyant avec Dieu, désignée par le terme *leitourgia* (qui a donné notre mot « liturgie ») ;
- la fonction d'annonce de l'Évangile et d'enseignement, désignée par le terme *kérygma*, du verbe *kerussein*, proclamer, que les Évangiles utilisent pour nommer l'activité de prédication de Jésus ;
- la fonction communautaire, *koinonia* ;
- et la fonction diaconale, du verbe *diakonein*, servir, que Jésus a utilisé pour caractériser sa vocation, et que Paul a repris pour désigner son ministère.

Ces quatre fonctions sont en complémentarité les unes avec les autres ; une Église qui ne ferait pas place, au moins un peu, à chacune d'elles, risque fort, à terme, de s'étioler. Mais les façons d'exercer ces fonctions peuvent bien sûr varier en fonction des contextes, de même que les 'organes' qui permettent de les exercer – pour poursuivre la comparaison avec l'organisme humain faite par G.Delteil et P.Keller.

3/ L'articulation de la fonction diaconale avec les autres fonctions

Comment la fonction diaconale s'inscrit-elle en relation avec les autres fonctions de l'Église ?

a) Diaconie et culte :

Les témoignages qui nous proviennent des premiers siècles de l'Église montrent qu'il existait

² Je m'appuie beaucoup, pour tout ce paragraphe, sur les réflexions que proposent G.Delteil et P.Keller dans leur bel ouvrage *L'Église disséminée. Itinérance et enracinement*, Paris, Cerf - Novalis - Lumen Vitae - L.F., 1995 p.99 ss.

généralement un lien étroit entre la diaconie et le culte³. C'est en particulier à travers la Cène que ce lien se manifestait ; celle-ci était souvent célébrée au cours d'un repas partagé, pour lequel chacun offrait, selon ses possibilités, des aliments qui étaient mis en commun. Le ministère du diacre comprenait à la fois une participation à la célébration de la Cène et une distribution, à ceux qui en avaient le plus besoin, des restes des offrandes apportées pour ce repas. Le partage eucharistique était inséparablement matériel et spirituel.

On a assisté, petit à petit, à une sacralisation de l'eucharistie, qui a conduit à séparer ces deux aspects. Dans ce processus, le passage, à partir du 4^{ème} siècle, vers une Église plus installée qui, peu à peu, deviendra majoritaire et où la dimension communautaire tendra à s'effriter, a joué un rôle non négligeable. Mais peut-être cela fait-il écho à une tentation profonde des esprits religieux, celle de valoriser le spirituel au détriment des réalités matérielles ; il est vrai qu'il est plus facile de parler de partage spirituel (ou de s'imaginer le vivre) que de vivre le partage matériel...

La situation juridique en France non concordataire, où les associations cultuelles sont régies par la Loi de 1905 qui limite leurs activités au seul culte, tend d'ailleurs à renforcer cette séparation.

On peut pourtant considérer que, dans la perspective évangélique, la diaconie est à la fois une condition, une conséquence et une manifestation du culte que les chrétiens rendent à Dieu :

- Elle en est une conséquence, en ce sens que la conviction d'être aimé gratuitement, qui est affirmée dans le culte, aide à libérer du souci de soi-même et à s'ouvrir à l'autre.
- Elle en est une manifestation, car aimer son prochain et aimer Dieu sont deux choses profondément semblables ; se soucier de celui qui est dans la détresse, c'est aussi honorer le Dieu qui s'identifie aux plus petits (voir Mt 25/ 31-46).
- Mais la diaconie est aussi, pour la Bible, la condition d'un culte vrai. On peut évoquer l'ordre que donne le Jésus de Matthieu à ses disciples : « Quand tu vas présenter ton offrande à l'autel, si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, et va d'abord te réconcilier avec ton frère » (Mt 5/23-24). Et mon prochain n'a-t-il pas de bonnes raisons d'avoir « quelque chose contre moi » si je vis dans l'abondance tandis que lui meurt de faim ? On pourrait aussi évoquer les interpellations des prophètes pour qui le vrai culte est mise en œuvre du partage.

Il serait important de manifester à travers le culte que le service auprès de tous ceux qui souffrent n'est pas facultatif pour les chrétiens, qu'il constitue un des versants nécessaires du culte rendu à Dieu. Ce que propose l'article de J.F.Zorn ci-joint.

b) Diaconie et vie communautaire :

Dans cette même ligne, la diaconie apparaît étroitement articulée à la fonction communautaire ; elle est la traduction en actes, à l'intérieur de la communauté, de cette fraternité qui lie chacun des membres du corps du Christ aux autres. La Cène partagée en est la manifestation première ; car, célébrant le repas du Seigneur, pouvons-nous dire que nous reconnaissons le corps du Christ si nous ne nous soucions pas des autres membres du corps ? C'est ce que signifie l'algarede que Paul passe aux Corinthiens (1 Co 11/17-34) à propos de la Cène : le fait que chacun prenne son propre repas sans se soucier de savoir si l'autre a à manger ou non manifeste bien que les Corinthiens ne reconnaissent pas, en ceux qui sont là, leurs frères, membres d'un même corps.

De ce lien qui existe entre diaconie et vie communautaire, faut-il pour autant déduire que la diaconie devrait ne se soucier que des chrétiens ? Ce serait, à mon sens, construire des séparations qui ne me paraissent pas fidèles à l'esprit du message chrétien.

Si la communauté primitive a d'abord vécu l'entraide en son sein, c'était sur des bases pratiques et non sur un choix idéologique de refuser une assistance à des personnes extérieures. Car il est logique, et même sain, que le partage se joue d'abord avec les plus proches, dont les difficultés et les souffrances sont les plus visibles pour qui veut bien ouvrir les yeux. Mais cela n'a pas empêché Pierre et Jean de guérir l'infirme de la Belle Porte (Actes 3), par exemple. Et aujourd'hui dans une société christianisée et déchristianisée, quelles frontières pourrions-nous fixer à l'entraide ?

³ Pour ce paragraphe, on se référera à l'ouvrage de Gottfried Hammann, *L'amour retrouvé. Le ministère du diacre, du christianisme primitif aux Réformateurs protestants du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 1994, en particulier la 1^{ère} partie.

Mon choix est de privilégier une théologie de la continuité, qui souligne que l'amour de Dieu concerne l'humanité toute entière, et qui n'oublie pas qu'il y a en chaque être humain de la foi et du doute, de la confiance et du refus, plutôt qu'une théologie de la rupture qui met l'accent sur ce qui différencie les chrétiens de ceux qui ne le sont pas. Sans négliger la conversion - permanente - qui est demandée à chacun, j'inscris la diaconie sous l'horizon du Royaume auquel toute l'humanité est conviée. Car la diaconie est bien de l'ordre d'une manifestation du Royaume, dans son « pas encore » - puisqu'il y a toujours des blessés de l'existence qui frappent à nos portes -, mais aussi dans son « déjà là », à travers l'accueil fait à chacun au nom de l'Évangile.

La dimension communautaire de l'Église est au fondement de la diaconie, mais elle ne la limite pas. Le souci de l'autre membre de la communauté déborde sur le souci de l'autre plus lointain mais qui, dans l'espérance d'une humanité toute entière réconciliée autour de son Seigneur, est pour moi déjà un frère ou une sœur, qu'il le reconnaisse ou pas.

c) Diaconie et témoignage rendu à l'Évangile.

La diaconie peut être considérée comme une prédication en actes. Elle participe à sa façon au témoignage chrétien, en contribuant à faire entendre, dans le concret des existences humaines, la bonne nouvelle que le Règne de Dieu s'est approché.

Bien sûr, toute action est ambiguë, et ce n'est que dans la foi que les actes deviennent signes du Royaume. Pourtant, la diaconie participe pleinement de l'annonce de l'Évangile. Et l'on peut même penser qu'il ne peut y avoir de témoignage authentique rendu à l'Évangile sans une attention concrète au prochain. Car quel sens cela aurait-il d'annoncer l'amour de Dieu, de parler d'une vie nouvelle possible ou de dire que le Royaume de Dieu s'est approché, si rien ne venait manifester cette conviction, lui donner un peu corps dans la réalité quotidienne de nos interlocuteurs ?

Réciproquement, faut-il accompagner toujours les actes d'une prédication explicite ? Entre les tenants de l'action silencieuse et ceux pour qui l'évangélisation constitue la tâche primordiale et presque unique des chrétiens, le débat a longtemps été difficile dans les Églises de la Réforme. Les uns estimaient que l'Église avait trop parlé pendant des siècles et qu'elle devait vivre en silence l'Évangile, pour mieux témoigner de l'amour gratuit de Dieu, tandis que les autres, considérant que seuls les chrétiens peuvent annoncer l'Évangile, affirmaient que c'était la priorité absolue.

Ces débats sont heureusement à peu près dépassés et beaucoup seraient d'accord pour affirmer qu'il ne peut y avoir, face à ces questionnements, de réponse univoque générale qui serait valable pour toutes les situations et qu'il ne s'agit surtout pas d'établir une quelconque loi à ce propos. Il ne faut pas oublier que l'humain ne se nourrit pas seulement de pain, et que beaucoup de nos contemporains ont profondément soif d'un sens à leur vie ; et s'ils s'adressent à une institution ou une association qui affiche des liens avec une Église, plutôt qu'à une structure laïque, c'est, parfois, qu'avec le pain, l'accueil et le soin, ils attendent autre chose, qui relève de ces questions de sens. Mais il faut, de la part des personnes engagées dans le service, une profonde attention à l'autre, pour que s'établisse une relation vraie qui permettra peut-être un partage en profondeur des questions et des convictions de chacun ; il faut aussi que les chrétiens se rappellent que chacun doit tracer son propre chemin, et que confesser avec l'Évangile de Jean que « Jésus est le chemin, la vérité et la vie », c'est reconnaître que nous ne sommes jamais propriétaires de la vérité chrétienne ; il n'y a de témoignage chrétien que dans un bout de chemin partagé, en réciprocité, dans la recherche de ce Dieu qui se donne à rencontrer quand il veut et où il veut.

C'est dans cette articulation étroite entre les différentes fonctions de l'Église que la diaconie peut devenir ce que, je crois, elle est en profondeur : du pain, du soin, de l'accueil... vécus dans la fraternité ; du pain, du soin, de l'accueil... vécus dans l'espérance, fraternité et espérance trouvant leur source dans la foi au Dieu de Jésus-Christ.

Isabelle Grellier

1.4. Perspectives diaconales du culte dans une Église issue de la Réforme⁴

Dans cet article, je voudrais « requalifier diaconalement » certains éléments du culte dans une Église issue de la Réforme, en l'occurrence l'Église évangélique luthérienne de France membre de l'Alliance nationale des Églises luthériennes de France (ANELF), et l'Église réformée de France (ERF). Je vais tenter de retrouver le sens diaconal de la cène et, autour d'elle, de trois actes cultuels souvent mal reliés entre eux : les annonces, l'offrande et la prière d'intercession (ERF) ou prière universelle (ANELF). Ma tentative devrait permettre de penser et de tenir ensemble annonce de l'Évangile et engagement diaconal.

Il n'est pas évident d'affirmer aujourd'hui, surtout dans nos milieux protestants français laïcisés, que la diaconie a une place et une fonction liturgiques. Dans l'Église on craindra l'introduction de préoccupations sociales voire politiques au sein du culte, et dans les milieux diaconaux on craindra la récupération de la diaconie par l'Église avec des arrière-pensées prosélytes et moralisatrices. Des craintes de ce type, réelles ou fantasmées, contribuent à maintenir la séparation entre Églises et institutions diaconales sous couvert, quelquefois, de concepts théologiques malmenés : la foi d'un côté, les œuvres de l'autre. C'est un vieux malentendu que la privatisation du religieux et la professionnalisation du social actuelles sont venues renforcer.

Comment donc fonder l'insertion liturgique de la diaconie ? D'autres l'ont fait avant moi, notamment Gottfried Hammann qui a montré que, dès la fin des temps apostoliques, deux ministères distincts de la parole et de la diaconie existaient au sein des communautés chrétiennes, dont la complémentarité se manifestait dans le culte et plus particulièrement au moment de la cène⁵. Mais l'évolution du ministère de diacre jusqu'à sa disparition à la fin de l'Antiquité tardive comme ministère spécifiquement caritatif, cultuellement inséré, et liturgiquement reconnu, a progressivement évacué la fonction diaconale du culte. Les réformateurs tenteront de reprendre la question théologique et ecclésiologique du ministère diaconal, pour essayer de le sortir de ce que Calvin nommait « la farce avec le prêtre ». Mais en contestant la place cultuelle que le moyen âge avait dévolue au diacre, les réformateurs ne parviendront pas à restaurer la fonction diaconale du culte.

Cette situation devait conduire à une perte, non seulement de visibilité, mais également de réalité de la préoccupation diaconale dans le culte réformé. Le développement des œuvres protestantes d'entraide parallèlement aux Églises au XIX^e siècle, puis indépendamment d'elles au XX^e siècle, allait encore accentuer cette double perte. Je ne pense pas que c'est en refondant un ministère diaconal à côté du ministère pastoral qu'on réintroduira la diaconie dans l'Église et dans son culte. C'est plutôt en considérant que dans le culte réformé tel qu'il se déroule actuellement, existent des éléments diaconaux qu'il convient de reconnaître comme tels et de réorganiser dans la liturgie pour qu'ils reprennent sens à l'intérieur du culte dans son ensemble.

Le double foyer de la parole et du sacrement de la cène⁶

C'est possible si, à l'instar du liturge suisse Richard Paquier, on considère le culte comme le « une ellipse avec son double foyer » : le foyer de la parole et le foyer du sacrement de la cène⁷. C'est autour de ces deux foyers que la plupart des liturgies protestantes se sont construites mais également que toutes sortes de variations sont intervenues dans l'ordre du culte et qu'il convient de rattacher plus particulièrement toutes les composantes du culte.

La cène constitue, selon moi, le foyer diaconal du culte. La *Concorde de Leuenberg* signée en 1973 par les réformés et les luthériens d'Europe exprime d'ailleurs cette idée : « La cène ne nous offre pas autre chose que la prédication orale : l'Évangile tout entier. Mais nous le recevons d'une autre manière : avec le pain et le vin, l'événement de réconciliation accompli par Jésus-Christ est, dans la puissance de l'Esprit-Saint, adressé et attribué personnellement à chacun [...]. Dans la célébration de la cène, la parole et le

⁴ Ce texte est le résumé remanié d'un article paru dans *Etudes Théologiques et Religieuses*, 73, 1998/2, p. 189-202.

⁵ Gottfried HAMMANN, *L'amour retrouvé. Le ministère de diacre du christianisme primitif aux réformateurs protestants du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 1994, p. 80.

⁶ Dans la *Liturgie des dimanches et fêtes* de l'Alliance nationale des Églises luthériennes de France, cette notion de « foyer » est traduite par « Liturgie de la parole » et « Liturgie de l'eucharistie ». Ces deux liturgies sont précédées d'une « Liturgie de l'entrée », Strasbourg, Oberlin, 1983, fiche « Ordre du service ».

⁷ Richard PAQUIER, *Traité de liturgie. Essai sur le fondement et la structure du culte*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1954, p. 144.

don, la proclamation et le geste vont de pair. Il faut d'une part la parole : elle désigne clairement l'événement, elle atteste la promesse, elle fait naître la foi, elle préserve la liberté et elle rend possible la justification. Il faut d'autre part le geste, le don, l'événement communautaire comme signe visible. Le don des sacrements est intimement lié à l'annonce de la parole »⁸.

Quelles conséquences tirer de ces considérations pour la construction voire la reconstruction d'une partie diaconale du culte dans l'Église réformée autour de la cène?

Les annonces

Bien que généralement rattachées à la prédication parce qu'elles peuvent l'actualiser, je préfère quant à moi conférer aux annonces une fonction diaconale dans le sens où elles apportent au cœur du culte des nouvelles de ceux qui souffrent, informent la communauté des actes familiaux et pastoraux (naissances, baptêmes, mariages, services funèbres), présentent les projets de solidarité ecclésiaux ou sociaux, etc. Par les annonces, il s'agit de redonner consistance à la communion qui s'étend au delà de la communauté rassemblée, et de susciter des gestes de nature diaconale : une visite, une lettre, un téléphone, une prière⁹. C'est d'ailleurs la position retenue tant par la liturgie de l'ANELF de 1983 que par celle de l'ERF de 1996¹⁰ qui regroupent annonces, offrande et intercession (ou prière universelle), juste avant la cène.

Ces remarques, qui profilent diaconalement les annonces et les rapprochent du foyer de la cène – sans les y rattacher toutefois –, m'amènent à tirer trois conséquences concernant leur signification et leur place dans la liturgie :

- les informations de type « agenda » doivent être séparées des annonces pour ne pas alourdir ce moment, sauf s'il s'agit de solliciter la prière de la communauté sur le déroulement d'une manifestation particulière ;
- les annonces doivent être pleinement intégrées au culte et non situées en dehors de lui, avant ou après le culte ;
- « faire les annonces » est un ministère basé sur la capacité de s'exprimer en public, le tact et la discrétion, et cela peut nécessiter une formation.

La prière d'intercession (ERF) ou prière universelle (ANELF)

Il convient de bien préciser ce qu'est ce type de prière par différence avec d'autres types qui jalonnent le culte : l'intercession est essentiellement une prière pour les autres (et ceux-ci peuvent être fort proches) et une prière de demande, deux caractères qui lui confèrent une nature diaconale.

Nous savons cependant que ce type de prière est aujourd'hui en crise. Elle est souvent perçue comme l'infantile demande d'un objet impossible à un Dieu censé combler nos manques, mais qui ne répondra pas comme on le souhaiterait. Analysant cette crise, Jean Ansaldi fait justement remarquer que la prière d'intercession peut devenir un lieu de maturation dans le sens où la demande d'objet s'efface pour devenir remise de la personne ou de la situation devant Dieu et non réponse soufflée à Dieu de ce qu'il faudrait faire. Il souligne que l'intercession ainsi conçue est « l'occasion d'un combat [...] lieu d'émergence d'un sujet devant Dieu toujours par l'obstination d'une parole maintenue contre toute tentation de mutisme et de mort ». Cette maturation peut alors déboucher sur « une lecture nouvelle de la situation de détresse et ouvrir des horizons jusque-là insoupçonnés à l'agir diaconal »¹¹.

L'offrande

Comme les annonces et l'intercession, l'offrande au cours du culte reste rattachée au foyer de la parole. Mais alors que dans les variantes liturgiques pour petites assemblées de la liturgie de 1996 de l'ERF, on fait glisser les annonces et l'intercession du foyer de la parole à celui de la cène, voici que l'offrande reste collée au foyer de la parole dans les cultes ordinaires avec cène. C'est un peu comme si l'on craignait que les personnes qui ne désirent pas recevoir la cène dans les cultes ordinaires sortent sans qu'on ait recueilli

⁸ « Concorde de Leuenberg », *In Accords et dialogues œcuméniques*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1995, p. 72-72.

⁹ Cf. Alain BLANCY, « Diaconie et sacrement », *Bulletin de la FPO*, 1987 n°32, p. 24.

¹⁰ *Liturgie de l'Église réformée de France*, Paris/Lyon, Les Bergers et les Mages/Réveil-Publications, 1996.

¹¹ Jean ANSALDI, *Prier aujourd'hui*, Sentiers de Villeméjane, 1991, p. 11 et s.

leur offrande, alors qu'il est plus difficile de s'esquiver dans une petite assemblée... Comment expliquer autrement que par un malaise autour de l'argent le maintien de l'offrande autour du foyer de la parole dans les cultes ordinaires avec cène alors qu'aujourd'hui les personnes qui ne désirent pas recevoir la cène ne quittent plus les lieux et assistent à la cène ? Raison de plus pour qu'elles puissent, à cette occasion, rester en pleine communion avec les autres et participer par le geste de l'offrande, à la liturgie de la cène.

Rattacher l'offrande au foyer de la cène, et ainsi lui donner toute sa dimension diaconale, entraîne plusieurs conséquences :

- retrouver l'objectif diaconal que l'offrande avait au moment de la Réforme, à savoir les déshérités sachant qu'il y en a dans l'Église même. Je n'ignore pas cependant que cette orientation pouvait aller de soi dans un temps où l'État assurait la vie matérielle de l'Église notamment le salaire des ministres et l'entretien du patrimoine, alors que tel n'est plus le cas aujourd'hui. Mais on peut estimer que l'offrande au culte représente, aujourd'hui, entre 14 et 16% des recettes ordinaires de l'Église réformée de France ¹². Autrement dit, affecter ces sommes à des projets diaconaux ne mettrait pas en péril le budget général de l'Église réformée, assuré par ailleurs par les cotisations et les dons nominatifs de ses membres ;

- on peut imaginer, comme cela se fait dans de nombreuses Églises protestantes ailleurs en Europe, qu'on procède à une double offrande recueillie dans le même mouvement, l'une pour l'Église, l'autre pour la diaconie afin d'éviter la collecte dite « de sortie » qui se trouve, de ce fait même, « déliturgisée ». La liturgie de l'ANELF rappelle, à juste titre, que « l'offrande est en soi un acte cultuel » ¹³. Comme cette dernière, la liturgie de l'ERF indique une prière d'offrande.

- concernant le recueil de l'offrande, les Églises occidentales ont pris le parti de faire se déplacer les conseillers presbytéraux qui, en cette circonstance, font office de diacres, alors qu'ailleurs dans le monde, c'est souvent l'assemblée qui se déplace en procession. Peu importe le sens du mouvement, mais l'important est qu'un mouvement de personnes demeure et pas seulement celui du panier pour bien marquer que l'offrande est à la fois un geste humain de dépossession devant le don premier de Dieu à notre égard et la mise en commun des biens de chacun en vue de leur redistribution à tous ;

- un dernier geste a son importance, le dépôt de l'offrande recueillie. Dans l'introduction de la liturgie de 1996 de l'ERF, il est écrit : « L'offrande est déposée près de la table de communion ou au pied de celle-ci mais non sur la table afin d'éviter toute confusion entre le repas du Seigneur, don de Dieu, et l'offrande de la communauté » ¹⁴.

La liturgie de l'ANELF ne dit rien sur ce point précis, si ce n'est que « les quêteurs se tiendront aux côtés de l'officiant pendant qu'il prononcera la prière d'offrande » ¹⁵. Mise au point un peu surprenante. A quel niveau un risque de confusion peut-il se produire entre le don de Dieu dans la cène et l'offrande humaine de l'argent ? Dans l'esprit des fidèles ? Il est permis d'en douter. Du fait de la cohabitation sur la même table de l'argent, du pain et du vin ? Il est permis d'en douter également. Faut-il y voir un reste de la répulsion réformée vis-à-vis de la notion de sacrifice liée à l'offrande ? Sans doute, faut-il régler le problème du dépôt de l'offrande, en allant éventuellement dans le sens de la recommandation de l'Église réformée de France... Mais je voudrais simplement indiquer qu'il n'y a aucune raison théologique justifiant que la table de communion soit débarrassée de tout élément profane comme si c'était un espace sacré, en bref un autel. Cette table est dressée par les hommes, la vaisselle y est domestique, ce qui ne l'empêche pas d'être belle. Le pain et le vin sont et demeurent le résultat du labeur quotidien des hommes, ce qui plaide en faveur de leur qualité. Tout cela n'est-il pas, comme l'argent collecté, le fruit d'une offrande humaine ? Dieu la refuserait-il ? Séparer strictement ces éléments équivaldrait à barrer toute relation possible de Dieu et des hommes à travers les médiations matérielles et culturelles dont nous disposons pour qu'il communique avec nous et nous avec lui ¹⁶.

Epilogue

Regrouper autour de la cène, les annonces, l'intercession et l'offrande dans une partie diaconale du culte conjointe à une partie homilétique conduit à une célébration plus fréquente, voire régulière, de la

¹² Ce pourcentage m'avait été indiqué par le trésorier de l'ERF d'alors, Jean-Daniel Roque. Lettre à l'auteur du 12 juillet 1997. Il est probable que ce pourcentage ait encore diminué en dix ans, parallèlement à la baisse de la fréquentation du culte.

¹³ *Liturgie l'ANELF, op.cit.* fiche « Rubriques ».

¹⁴ *Introduction à la liturgie de l'ERF, op.cit.* p. 10.

¹⁵ *Liturgie de l'ANELF, op.cit.* fiche « Rubriques ».

¹⁶ Cf. Jean ANSALDI, « Les sacrements et les signes dans l'évolution du paysage culturel et religieux », supplément à *Information Évangélisation*, Église en débat. Des gestes qui parlent. Baptême, cène signes. Pratiques et convictions, 1997/6, p.33.

cène dans les Églises réformées. Or, nous le savons, la pratique de la cène est encore épisodique dans les Églises réformées françaises bien que les choses changent aujourd'hui. Dans le cas du culte sans cène, que deviennent alors les annonces, l'offrande et l'intercession ? Elles seront encore reliées à la parole et cela se peut puisque dans un culte réformé le sacrement n'ajoute rien à la parole si ce n'est une autre forme donnée à cette parole faire chair. Mais cette situation du culte sans cène me paraît préjudiciable à la compréhension et surtout au redéploiement du ministère diaconal dans les Églises de la Réforme en France. Apprendre à prier en diaconie et apprendre à servir dans le culte communautaire lui-même, permet de réanimer dans les célébrations réformées l'esprit du partage, un peu plus de joie et de chaleur, grâce à des gestes concrets autour du repas du Seigneur par lequel il signe sa présence parmi nous.

Jean-François Zorn

2. État des lieux des relations entre lieux du culte et lieux du service

2.1. Brève histoire des œuvres protestantes¹⁷

Après un passé tourmenté, le protestantisme français aurait dû bénéficier de la liberté de culte instaurée par la Constitution de 1791. Mais il va subir le contrecoup du conflit entre catholicisme et Révolution. En 1802, avec la création du régime des « cultes reconnus », les Eglises luthériennes et réformées bénéficient d'un statut officiel (leurs pasteurs furent rétribués par l'Etat) et d'une liberté étroitement surveillée (par exemple, à l'exception d'un seul en 1871, les synodes furent interdits).

La vitalité protestante se manifesta hors de ce cadre par la création d'œuvres éducatives, sanitaires, sociales à une époque où l'intervention de l'Etat dans ces domaines était limitée. Elles constituèrent d'abord une nécessité pour empêcher que des protestants aient recours à des œuvres catholiques où ils subissaient des pressions religieuses. Rapidement, elles devinrent aussi des lieux de novation sociale. Ainsi, en opposition aux saints guérisseurs et aux fontaines miraculeuses, les protestants participèrent au développement de méthodes sanitaires modernes, au nom de leur obéissance à Dieu par le service du prochain.

Ces œuvres furent donc un complément des œuvres d'évangélisation et constituèrent une passerelle entre des membres d'Eglises officielles et d'autres Eglises protestantes (méthodistes, baptistes, libristes, ...). La direction était en général assurée par un homme ou une femme de tendance évangélique (« converti » du Réveil), possédant des traits charismatiques, et dont une partie de son temps consistait à trouver de l'argent privé. Ces œuvres vont aussi faire apparaître l'engagement d'une bourgeoisie qui n'a pas peur du changement social car elle tire de ses convictions protestantes l'assurance qu'elle est apte à le conduire.

Les œuvres protestantes furent favorables à la laïcisation qui signifiait pour elles la fin de l'identité catholique de la France et la possibilité d'un choix religieux plus authentique car personnel, non orienté par l'Etat. Déjà souvent communalisées, les écoles protestantes devinrent des écoles publiques lors de la laïcisation scolaire (1882).

Au XXe siècle, si la novation protestante se poursuit avec la création de mouvements comme le scoutisme, il se produit, après la séparation des Eglises et de l'Etat (1905), une sorte de chassé-croisé. Plus libres, mais ne disposant plus (sauf en Alsace-Moselle) de fonds publics, les Eglises luthéro-réformées ont besoin d'un soutien financier et militant plus important. L'ecclésiologie de Karl Barth va légitimer ce recentrage. En revanche, le protestantisme perd des caractéristiques communautaires par l'exode rural, la fin de l'endogamie, l'émergence de l'œcuménisme et il se désinvestit en partie de ses œuvres non strictement religieuses. Après 1945, ce sont elles qui vont progressivement bénéficier de l'argent public et s'insérer dans un cadre étatique. La règle laïque est fixée à partir d'une interrogation concernant les mouvements. Le ministre Pierre Bourdan précise en 1947 : « si le but de ce mouvement est manifestement et principalement éducatif, peu importe qu'il soit teinté ou bien de politique ou bien de confessionnalisme, si dans le domaine éducatif les services rendus sont évidents, ce mouvement a droit à une subvention. »¹⁸. Les subventions sont donc données selon le double principe de l'utilité sociale et d'une neutralité laïque qui « respecte toutes les croyances » (constitution de 1958).

Cette laïcité a bien fonctionné pendant plusieurs décennies et le problème des œuvres et mouvements a plutôt été celui de la sécularisation de la société, qui leur a fait poser la question de leur identité protestante, surtout des années 1960 aux années 1980. Depuis une dizaine d'années cependant, on constate un durcissement pseudo « républicain », ou plutôt une laïcité à géométrie variable où, au contraire du catholicisme, les minorités religieuses tendent à ne plus être au bénéfice de la neutralité laïque, mais d'une certaine militance anti-religieuse d'agents de l'administration. A chaque différence de traitement avec des œuvres et mouvements catholiques, la HALDE (haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) doit être saisie.

¹⁷ Sauf la fin, cet article résume deux chapitres de l'ouvrage de l'auteur : *Le retour des Huguenots. La vitalité protestante, 19^e-20^e siècle*, Le Cerf-Labor et Fides, 1985

¹⁸ Cité in J. Boussinesq, *La laïcité française. Mémento juridique*, Le Seuil, 1994, p. 160.

Mais ces difficultés ne doivent pas être le prétexte à se dispenser d'une réflexion-action sur la manière dont œuvres et mouvements protestants mettent en œuvre aujourd'hui leur référence convictionnelle protestante, concilient témoignage et ouverture, constituent une passerelle entre Eglises et société et peuvent être encore des lieux de présence originale du protestantisme, des instruments de novation spirituelle et sociale.

Jean Baubérot

2.2. Les relations entre institutions diaconales et Églises locales

Introduction

Parler de « mission diaconale de l'Église » ne peut se faire qu'en prenant en compte l'existence des institutions diaconales, et en examinant leurs relations avec les Églises locales. Et celles des Églises locales avec ces institutions.

La responsabilité de l'action de service est le plus souvent portée par des associations et fondations, à cause de la distinction légale entre associations cultuelles (loi de 1905) et associations (loi de 1901) ou fondations. Cette distinction a produit des effets variables : articulation harmonieuse et complémentarité, mais aussi distance, conflit, voire disparition de la référence protestante.

Aujourd'hui où les questions d'identité resurgissent, beaucoup d'institutions diaconales réfléchissent à leur « projet associatif », aux valeurs qui les animent. La référence au protestantisme, à l'Évangile, la manière dont cela peut être vécue dans les associations, ces thèmes sont souvent abordés dans les conseils et réunions des institutions. Comment les Églises peuvent-elles accompagner ces réflexions sans imposer un contrôle qui serait mal vécu ?

Aujourd'hui où les engagements associatifs sur le long terme sont difficiles à susciter, où certaines associations ont du mal à renouveler leurs équipes d'administrateurs et de bénévoles, une question est posée aux Églises et à leurs responsables: veulent-ils se soucier de ces institutions, de leur présent et de leur renouvellement ?

Aujourd'hui, les Églises semblent se préoccuper d'abord d'annoncer un salut, une grâce individuelle, qui répondrait aux besoins spirituels de nos contemporains. Or les institutions diaconales sont témoins d'autres besoins, de souffrances profondes, d'injustices graves. Les Églises sont-elles prêtes à soutenir les associations dans un service qui témoigne d'un Évangile destiné à l'être humain tout entier ?

Bien d'autres questions pourraient être posées, et sont posées dans la suite de ce texte. Mais il faut d'abord que chacun (re)découvre combien sont déjà riches les relations entre institutions diaconales et Églises. Riches effectivement de liens permanents, riches potentiellement de liens à établir ou à rétablir.

Des liens structurels :

statutaires

Un bon nombre d'associations, qu'elles soient gestionnaires d'établissements ou qu'elles soient des entraides locales, ont dans leur nom une référence à une Église locale (Entraide de l'Église...de...), expriment dans leur statut des références explicites à une mission confiée par une Église locale, ou prévoient dans leur conseil d'administration des « membres de droit » désignés par l'Église locale, ou la participation du pasteur.... Des associations ou fondations à vocation nationale ou plus locale peuvent aussi avoir prévu des formes de représentation du protestantisme français dans leurs conseils.

Ces liens ne génèrent pas obligatoirement des relations régulières, des échanges et des soutiens mutuels.

immobiliers

On peut mentionner d'autres types de liens de fait autour des questions immobilières : patrimoine mis à disposition d'une association par une Église locale, voire présence d'activité cultuelle dans des locaux associatifs.

humains

Enfin, il y a dans un certain nombre de lieux des liens structurels entre Églises locales et associations, en terme de mise à disposition de personnes, en particulier de mises à disposition de ministres, soit comme dirigeants permanents des associations (Postes de la Mission Populaire, postes ERF à Toulouse, Bordeaux ou ailleurs...), soit comme accompagnateurs théologiques des associations (ex : Diaconat de Bordeaux, Entraide de Grenoble...), soit comme aumôniers auprès d'établissements sanitaires ou médico-sociaux (ex : Infirmerie protestante de Lyon...) que ceux-ci prennent ou non en charge le coût du poste pastoral. Il y a un autre modèle qui peut être celui de l'implication d'aumôniers d'établissements dans les réseaux d'Églises locales (ex : les aumôniers de John Bost en Dordogne...).

Des liens dans l'action

Les entraides locales

La plupart du temps en relation avec le pasteur, les Entraides locales sont appelées à intervenir financièrement pour venir en aide à des membres de l'Église en difficulté ou à des personnes qui ont sollicité le pasteur.

Elles sont aussi, assez souvent, chargées d'un ministère de visites aux personnes isolées, au nom de l'Église locale (groupe de visiteurs). Elles offrent aussi des espaces de rencontres aux personnes isolées, membres de l'Église ou non (ex : accueil de l'ER de Montauban).

Quand les Entraides développent des services plus précis (banque alimentaire, vestiaire, accompagnement administratif), les liens avec l'Église locale sont plus variables, car elles peuvent être conduites à entrer dans des réseaux plus larges. Mais elles sont toujours reconnues comme une expression de l'Église locale.

Les établissements

Les relations sont extrêmement diverses selon les lieux et les histoires. Si elles passent d'abord par les personnes –administrateurs, pasteurs – plus ou moins déléguées dans les instances de l'association, elles passent aussi par des formes d'engagements de membres des Églises dans des dispositifs de visites (maisons de retraite), d'animations d'atelier (établissements pour personnes handicapées) ou d'aumôneries.

La question principale dans ces relations est celle de l'articulation entre le rôle des professionnels salariés et celui des bénévoles. Elle demande non seulement la formation des bénévoles et la préparation des salariés, mais aussi un discours explicite (dans le projet associatif et dans le projet d'établissement) des dirigeants de l'association et de l'établissement.

La représentation du protestantisme et sa parole publique

La place des associations dans le tissu social d'un territoire est souvent d'une grande importance pour les élus et responsables des collectivités territoriales. Il peut arriver que le protestantisme local soit plus connu pour les engagements de ses associations ou les prestations de ses Etablissements que pour ses activités cultuelles.

La manière dont les responsables des Églises et ceux des associations savent s'appuyer les uns aux autres est ici décisive : les associations ont besoin d'être relayées parfois par l'autorité « spirituelle » reconnue aux cultes. Les Églises ont besoin d'entendre les difficultés et les préoccupations des associations.

Toutes les deux devraient pouvoir s'appuyer mutuellement pour exprimer une parole publique avec l'expertise des associations et la réflexion éthique des Églises (ex : conférences publiques de Valence, organisées par l'ERF et le Diaconat).

Des liens dans le cultuel

Le culte

Un certain nombre d'Églises offrent à leurs Entraides d'intervenir régulièrement dans le culte pour y apporter des informations. Il arrive aussi que l'Entraide locale soit chargée d'organiser des cultes régulièrement. Des associations proches géographiquement (ou non) sont aussi invitées à faire connaître leur action et leurs projets au cours du culte.

Il est plus rare que la dimension diaconale du culte soit manifestée de manière régulière et explicite (ex : dons alimentaires devant la table de communion, prière d'intercession prise en charge par l'Entraide...).

La catéchèse

L'insertion de la dimension spirituelle de l'Entraide et de l'engagement social est relativement peu présente dans les activités catéchétiques des Églises locales. C'est souvent à titre de « bonne action » épisodique des groupes d'enfants ou de jeunes que le souci des autres est marqué (cadeau de Noël...)

La relation régulière avec des lieux d'accueil de personnes âgées ou handicapées existe cependant dans certaines Églises qui inscrivent dans le programme catéchétique de chaque année une visite approfondie dans un Etablissement voisin (John Bost, Sonnenhof...) et une vraie réflexion spirituelle sur l'humanité ainsi découverte.

2.3. Pour des relations justes et bonnes entre Eglise et Institutions diaconales. Point de vue d'un ancien praticien.

S'interroger sur la vocation diaconale de l'Eglise, c'est aussi revisiter les relations existantes entre les communautés ecclésiales et les institutions diaconales.

L'enjeu de ces relations tient en effet à la capacité des deux « foyers » de notre vie d'Eglise, parole et service, à se reconnaître partenaires jusque dans les institutions et à trouver la bonne distance leur permettant de se vivre différents et complémentaires dans leur mission respective.

Or, dans les faits, rares sont les relations que l'on peut qualifier de vivantes, durables et saines tant elles sont souvent affectées par des conflits d'intérêts, de pouvoir et d'autorité dont les fondements sont à chercher ailleurs que dans l'exercice légitime des prérogatives de chacun et qui se traduisent par des dérives ou des démarches de fuite.

Ces dérives ont entre autres effets pesé lourdement ces dernières années dans la perte de certaines institutions de référence protestantes et ce, bien au-delà des fermetures, cessions ou dévolutions reconnues comme nécessaires ou inéluctables de part et d'autre. Il paraît donc important d'identifier les dysfonctionnements pour pouvoir soutenir, consolider et relancer les relations entre Eglise et institutions. Parmi toutes les dérives observées, j'en ai retenu trois à titre d'exemple.

- La première dérive tient à ce que j'appellerai **la tentation de l'appropriation de l'institution par l'église**. Son symptôme s'exprime à travers le discours des membres de la communauté ecclésiale : « L'établissement (le service, la fondation, l'association), c'est nous ».

A l'origine de ce sentiment, on trouve souvent une forte implication de la communauté locale et de beaucoup de ses membres au départ du projet, et/ou un acte de générosité de la paroisse (don ou mise à disposition à titre gratuit d'un terrain, d'un presbytère désaffecté...) légitimant ce fort investissement affectif et symbolique, à défaut de pouvoir exercer un contrôle direct sur les décisions souveraines d'une personne morale distincte, relevant de la loi 1901. Quand l'institution se développe, se diversifie, se professionnalise, le souvenir de l'époque fondatrice du projet diaconal s'estompe, et l'institution tend à se distancier de l'Eglise. Ses investissements comme son fonctionnement sont assurés le plus souvent par conventions avec des financeurs publics sur des missions d'intérêt général. L'abondement des fonds propres par la générosité des membres reste généralement faible, surtout au regard de budgets qui peuvent prendre une importance conséquente. Les instances de l'Eglise vivent difficilement cet éloignement d'une institution dont ils pensaient pouvoir retirer quelques avantages pour l'Eglise et sa dynamisation et dont ils ne perçoivent plus clairement la nature diaconale.

La tentation devient grande de compenser cette situation par une surreprésentation de l'appareil ecclésial au sein du conseil de l'institution. L'accent est mis sur la surveillance de la gestion patrimoniale aux dépens de l'intérêt pour le devenir du projet professionnel et la réflexion stratégique. Ces préoccupations sont alors abandonnées aux seuls professionnels. Ainsi, la double appartenance aux instances dirigeantes de l'Eglise et de l'Institution peut s'analyser comme une « gestion de fait » de l'Institution par l'Eglise, et juridiquement comme une prise d'intérêt abusif.

- A l'opposé, et peut-être par réaction, la deuxième dérive serait celle qu'on pourrait appeler **la tentation de l'autosuffisance de l'institution fondée sur une fidélité étroite au passé**. A l'origine, on trouve un conflit entre communauté et institution, hérité d'un passé souvent immémorial. Le symptôme s'exprime par un ressentiment fort et diffus ayant pour conséquence la coupure des liens d'avec les responsables de la communauté et un certain enfermement de l'institution sur elle-même. Les responsables de l'institution, choisis d'abord pour leur capacité de gestionnaire, invoquent l'absence de compétences des responsables de l'Eglise dans ce domaine. Ils ont une vision essentiellement patrimoniale de l'identité protestante de l'œuvre qu'ils expriment en convoquant l'histoire et la mémoire de la figure idéalisée des fondateurs et par un attachement aux pierres. La tradition n'est plus que le moyen de conserver en l'état ce qui s'est fait dans le passé, au risque de le figer et de le sacraliser..., entraînant immobilisme et incapacité à adapter les réponses aux enjeux des priorités sociales du présent.

- La troisième dérive, variante de la deuxième, tient à ce que je désignerai comme **la tentation de la dissolution citoyenne de l'identité particulière**. Elle consiste à gommer, dans la raison sociale de l'institution, tout signe extérieur d'appartenance protestante et diaconale, sans pour autant que les individus membres renient la référence de leur engagement personnel. Le symptôme est alors l'effacement de l'identité collective. Il s'agit dans cette démarche de donner des gages définitifs à une société civile sécularisée et laïcisée (j'allais dire aseptisée) au motif qu'elle ne voudrait et ne pourrait plus reconnaître et voir afficher la place des convictions croyantes instituées dans la vie et le projet associatif. A l'extrême, l'activité n'est plus considérée que comme une simple prestation de service, sociale ou marchande, dispensée par des équipes professionnelles sans attache avec le projet associatif. Cette activité ne peut plus s'afficher comme la résultante d'un engagement social dont la source demeurerait la référence vivante au protestantisme.

Cet abandon de la conviction associative au profit du respect de la neutralité du service d'intérêt général ouvert à tous, trouve souvent sa source dans une pression de l'environnement, une volonté sourcilieuse de conformisme et un adossement fragilisé à la communauté.

Ainsi avons-nous identifié, en grossissant le trait, trois comportements déviants et leurs conséquences :

- Prendre la place de l'autre qui ne sait plus où est la sienne et perd le sens de sa mission ;
- S'enfermer sur son histoire et ne plus accepter l'altérité et la place de la Parole dans son projet ;
- Gommer son identité particulière et disparaître en tant qu'institution de référence protestante.

Toutes ces dérives plaident en faveur d'une clarification des rôles et des liens

Peut-on imaginer sans angélisme ni diabolisation une meilleure articulation susceptible d'accueillir **la raison d'être avec l'Eglise** de ces institutions diaconales et de faire vivre ces liens indispensables sur des fondements solides et reconnus ? Rêvons un peu et risquons la proposition suivante :

Pour une reconnaissance par l'Eglise d'une « délégation diaconale » explicite au profit des associations/fondations volontaires et de la reconnaissance d'un « ministère diaconal collectif » :

L'étymologie du terme diaconie renvoie à la mission de porte-parole et d'émissaire de l'Eglise pour remplir un service, aider ou prendre soin. On peut ainsi imaginer que soit créé et reconnu par l'Eglise un ministère diaconal collectif relevant de son autorité propre.

Par ailleurs, il n'y a d'autorité de l'Eglise sur les Institutions diaconales que si celles-ci la reconnaissent. L'initiative reviendrait donc à l'Institution qui souhaite solliciter ou renouveler cette délégation diaconale d'en saisir son Eglise de référence et de négocier les modalités pratiques d'un cahier des charges type à partir des orientations du projet associatif actualisé et acté par son conseil.

Les points abordés pourraient à titre indicatif concerner : la représentation croisée au sein des instances dirigeantes ; l'organisation de l'aumônerie ; la démarche éthique proposée ; la compétence théologique mise à disposition ; la nature éventuelle de l'apport immobilier consenti par l'Eglise, sa valorisation au bilan et son devenir en cas de cessation d'activité ; les conditions d'accès aux listes des membres de l'Eglise pour des appels à don, l'accès des membres de la communauté aux services de l'institution etc.

Délivrée pour une période renouvelable de dix ans après évaluation et accord des deux parties, cette reconnaissance de délégation diaconale suivrait en cela l'évolution des autorisations temporaires accordées aujourd'hui par l'Etat pour la participation à des missions d'intérêt général et leur financement. On pourrait d'ailleurs concevoir d'étendre le champ de ces mesures aux domaines des associations culturelles et éducatives

La recherche de l'objectif « d'abord ne pas nuire » pourrait ainsi nous ouvrir les voies pour porter ensemble le témoignage de ces œuvres de reconnaissance ; le cadre en étant celui d'une discipline d'Eglise qui garantisse à chacun son identité et sa responsabilité propres tout en créant les conditions de l'interpellation, du débat, et de la résolution des inévitables conflits.

Jean-Pierre Loux

2.4. Un ministère pastoral avec dominante diaconale à Grenoble

L'Église réformée de Grenoble dispose de plusieurs postes marqués par des évolutions successives. Ce qui en fait l'originalité, c'est que l'ensemble des tâches pastorales de base (cultes, actes pastoraux, catéchèse, visites, animations, formation...) forme un tronc commun partagé par les 4 ministres. À côté, chaque ministre a une dominante :

Poste I : Jeunesse – Catéchèse – Familles

Poste II : Diaconie

Poste III : Vie communautaire (vacant depuis février 2008)

Poste IV : Église ouverte au monde (ce 4^e poste a été redéfini récemment et pourvu il y a 18 mois).

Chaque dominante correspond à un département du même nom mis en place par le CP. Pour la Diaconie, c'est le Comité du Diaconat qui en tient lieu. Notons qu'un poste avait été gelé afin de permettre au poste diaconal, qui ne participait autrefois pas au tronc commun, d'être pleinement inséré dans le fonctionnement consistant à répartir le ministère entre le tronc commun et les dominantes, de manière à resserrer les liens Diaconat-Église.

Le Diaconat de Grenoble est un Diaconat d'Église sans salarié, qui fonctionne avec environ 80 bénévoles sur des actions propres au Diaconat ou en partenariat avec d'autres associations. Le partenaire principal est le Secours Catholique, ainsi que les associations nées de ce partenariat et devenues autonomes rapidement. C'est un choix fait par le Diaconat de ne pas devenir une grosse structure mais d'être toujours à l'écoute des nouvelles fragilités et des nouveaux besoins pour construire, éventuellement avec d'autres, des réponses adaptées, avant de laisser ces créations devenir des associations indépendantes.

Le Diaconat Protestant de Grenoble est une association régie par la loi de 1901, créée dans la foulée de la loi de séparation des Églises et de l'État dès 1906, mais dont l'activité existe depuis 1823. Il est dirigé par un Comité. Ses membres sont, sauf demande contraire, les membres de l'Église et les personnes qui y adhèrent sans être de l'ERG.

J'ai travaillé entre 2000 et 2005 dans une association protestante à vocation sociale dans une autre ville. J'ai pu observer là ce qu'une association avec des travailleurs sociaux peut apporter de spécifique ; mais j'y travaillais comme déléguée générale de l'association et non comme pasteur et il valait mieux cacher ma qualité de pasteur. Ce qui me plaît à Grenoble, c'est que les choses sont claires : je suis pasteur de l'ERG et c'est en tant que telle que j'accompagne le Diaconat Protestant. Cette clarté vaut pour l'Église, pour les bénévoles dont 80% sont membres de l'ERG, mais aussi pour les partenaires, les pouvoirs publics.... Je remarque que cela ne ferme pas les portes, bien au contraire.

Une première observation : *le lien clair entre Église et Diaconat permet un repérage clair de ce qu'est la diaconie. Quand le lien n'est pas clair ou n'a pas été clarifié, la perception de ce qu'est la diaconie est altérée et floue. Les grosses structures sont souvent perçues seulement comme un lieu de travail social. N'est-ce pas à cause d'un lien peu clair avec l'Église et avec l'Évangile ?*

Mais à Grenoble ce n'est pas seulement le ministère pastoral qui constitue le lien entre Église et diaconie. Ce lien est vivant, il bouge, il évolue et se trouve régulièrement interrogé et réajusté. Plusieurs moyens ont été mis en place pour cela :

- ⇒ Un membre (chaque fois un autre) du Comité du Diaconat assiste au Conseil Presbytéral (CP) et inversement à chaque rencontre du Comité un membre du CP est invité.
- ⇒ Un conseil commun réunit chaque année CP et Comité du Diaconat.
- ⇒ Une convention a été rédigée et signée pour le partage des locaux ; sur la porte du Secrétariat de l'Église (où se trouve aussi le secrétariat du Diaconat), sont affichés clairement les 2 logos de l'ERG et du Diaconat.
- ⇒ Chaque 1^{er} dimanche du mois, l'offrande au culte est recueillie au profit du Diaconat, et chaque année le culte des Rameaux est un culte de fête et d'offrande pour le Diaconat.
- ⇒ Les cultes diaconaux constituent le signe le plus fort. Il y en a 4-5 par an. Il s'agit d'un culte du dimanche où une information diaconale préparée avec une équipe du Diaconat croise la lecture des textes bibliques et la prédication, afin d'offrir un éclairage mutuel. C'est une manière de signifier la nécessité pour la Diaconie de se nourrir de la Parole, de rappeler que c'est l'Église

toute entière, aussi dans le temps de son culte, qui vit la vocation diaconale et qu'elle a besoin de s'appuyer sur l'intercession de cette Église. C'est aussi une manière de faire entendre dans l'Église la voix des plus démunis et de s'interroger ensemble sur notre pauvreté d'être humain. En outre, pour que la diaconie ne soit pas marginalisée en « détachant » pour elle un des ministres, il est demandé à toute l'équipe pastorale de s'impliquer dans ces cultes au moins ponctuellement.

Deuxième observation : *Le lien Église-Diaconie ne peut pas se vivre seulement à travers un ministère pastoral mais nécessite une volonté affirmée de toute l'Église et particulièrement du CP.*

En quoi consiste mon ministère diaconal ?

Je travaille en lien avec le Comité du Diaconat et avec la présidente du Diaconat, mais aussi avec le CP et la pastorale. Au Diaconat je ne suis pas un super-animateur social ou la coordinatrice en chef. Mon rôle est autre et je peux moi-même le façonner avec ce que je suis, les compétences qui sont les miennes. Je retrouve là la liberté que chaque pasteur connaît et qui fait pour une part la force de nos ministères. En fait mon rôle est d'assurer une présence dans les différents lieux, d'avoir un regard sur le fonctionnement d'ensemble, de nourrir la réflexion et l'interrogation sur le sens de nos actions et de notre présence ; de créer du lien et de favoriser tout ce qui en crée entre les bénévoles et les bénéficiaires des actions, entre le Diaconat et ses partenaires, entre les membres de l'Église et le souci diaconal de l'Église... De même, j'assume un rôle d'accompagnement des diverses équipes de bénévoles et du Comité. Pour éclairer ces propos très généraux et voir comment le lien avec l'Église se concrétise, j'ai choisi trois exemples de nature très différente.

1. L'Echoppe, un lieu d'accueil et d'aide alimentaire

Ce lieu se trouve dans un quartier en cours de réaménagement, autrefois classé zone sensible, aujourd'hui appelé à une plus grande mixité sociale. Les publics accueillis viennent pour un tiers du quartier ou des quartiers voisins; un autre tiers est composé de demandeurs d'asiles ou de personnes étrangères en attente de régularisation et de titre de séjour donnant droit au travail. Le dernier tiers est formé d'étudiants, pour la plupart étrangers. Parmi eux une majorité de personnes sont de confession musulmane.

Un grand panneau sur la porte d'entrée indique le nom du lieu : l'Echoppe et en-dessous Diaconat Protestant, Service d'Entraide de l'Église Réformée de Grenoble. La couleur est clairement annoncée mais toutes les personnes sont accueillies et il n'y a aucun problème de prosélytisme. 35 bénévoles sont engagés là, beaucoup vivant cet engagement comme un témoignage de leur foi. Mon rôle est ici l'accompagnement, une présence régulière, la formation des bénévoles, la coordination, l'écoute. Et je contribue à la nécessaire réflexion pour stimuler, redynamiser, faire évoluer l'action.

Troisième observation : *Dans un lieu qui accueille des publics de toutes origines, dans une situation de précarité, la couleur est annoncée, l'action reliée à l'Église mais le témoignage reste le plus souvent implicite. Il conviendrait cependant de réfléchir dans l'Église, à un accueil possible de personnes protestantes ou en recherche. Le risque n'est-il pas que par souci de laïcité nous marginalisons les « besoins spirituels » de ces personnes ? Par contre le travail de réflexion et de formation avec les bénévoles prend souvent appui sur la Bible.*

2. Le Forum diaconal

A l'occasion du centenaire du Diaconat Protestant de Grenoble en 2006, nous avons inauguré une nouvelle forme de rencontre : les forums diaconaux. Dans l'esprit du Comité du Diaconat, il s'agit d'une occasion de rencontre, de réflexion et d'ouverture, tant sur la ville que sur la communauté.

Différents forums sont proposés qui ouvrent sur un débat avec les participants. Ils sont suivis d'un temps de réflexion biblique et théologique sur le thème transversal aux différents débats. Pour ma part, j'interviens à la fois sur la conception et la préparation des forums et sur l'apport biblique. La 2^{ème} rencontre de ce type avait comme thème nos partenariats : nous avons alors largement invité toutes les associations à la création desquelles nous avons participé et avec lesquelles nous avons des liens forts. Il s'agit d'associations aussi diverses qu'une maison de retraite, un CHRS, un chantier d'insertion travaillant dans le domaine du vêtement, une association d'aide aux demandeurs d'asile... C'était une occasion de réaffirmer des liens, de leur donner sens en les réinterrogeant, mais aussi de mettre ces diverses

associations en relation les unes avec les autres et avec notre église qui s'ouvre ainsi à des thématiques sociales et diaconales.

Quatrième observation : *Par son Diaconat l'Église toute entière se laisse interpeller et partage les préoccupations des personnes proches de l'exclusion ou en situation d'exclusion dans notre société. Elle témoigne de regards différents portés sur la vie. Elle peut alors à son tour essayer de sensibiliser autour d'elle et d'interpeller les pouvoirs publics.*

3. Un réseau solidarité-fraternité

Nous avons mis en place un réseau solidarité-fraternité où la diaconie est aussi proposée aux membres de l'Église, soit pour eux-mêmes, soit pour des personnes qu'ils portent ou accompagnent. Pour donner de la visibilité à ce réseau, nous avons mis en place une « Porte Ouverte ». C'est un temps d'accueil à l'usage des membres du Diaconat qui, pour la plupart, sont aussi les membres de notre église, à un horaire fixe chaque semaine.

Ce projet est né de l'idée que c'est par l'expérimentation de l'accueil fraternel que les fragilités que nous portons tous peuvent se rendre visibles. Et que c'est à travers l'accueil de nos propres fragilités que nous devenons capables d'approcher les détreesses des autres. Ce sont des thèmes théologiques forts pour moi qui sont très présents dans ma prédication mais aussi dans les choix de priorités que je fais ou que je propose au Diaconat.

Cette option d'un Diaconat aussi tourné vers ses membres peut être comprise comme un repli alors qu'il participe pour nous à un apprentissage de l'ouverture aux autres. En fait l'originalité de cette Porte Ouverte, c'est qu'elle tend à briser les frontières entre aidant et aidé pour se placer ensemble dans une dimension d'interdépendance. C'est un lieu où l'on peut informer et s'informer, débattre, demander de l'aide, offrir de l'aide successivement ou simultanément, pour soi ou pour les autres.

Cinquième observation : *la diaconie est nourrie par l'expérimentation d'un accueil que dans l'Église nous trouvons d'abord en Jésus-Christ. Cet accueil de nos détreesses nous permet d'accueillir celles des autres. La dimension fraternelle de l'Église est ainsi renforcée, mais aussi un regard plus ouvert vers toute détresse.*

Conclusion : Le ministère diaconal que je vis à Grenoble ne peut être dissocié du reste de mon ministère dans cette église locale. Il se fonde sur la volonté de l'Église et de son CP de ne pas marginaliser la diaconie. Il trouve son équilibre par les tâches pastorales de base et enrichit celles-ci. Il trouve son souffle dans ce qui le relie à l'ensemble de la mission de cette Église et de l'Église Réformée de France. Il se vit en lien étroit avec les ministères des collègues qui forment avec moi l'équipe pastorale de l'ERG. Il donne un visage nettement ecclésial à la Diaconie, une des missions fondamentales de l'Église.

Sonia Arnoux

2.5. Les liens entre la Fondation protestante Sonnenhof et les Églises locales régionales

Bénéficiant d'une image forte d'œuvre protestante dans le Grand Est, le Sonnenhof constitue pour les paroisses de l'UEPAL un élément visible de leur identité. C'est pourquoi la Fondation fait souvent l'objet de demandes de visites qu'elle accepte volontiers, tout en cherchant à cette occasion à informer sur la question du handicap un public qui pourrait être tenté d'en rester au stade émotionnel. Par ailleurs, l'aumônier de la Fondation et certains cadres interviennent dans les paroisses à l'occasion de cultes ou de conférences pour présenter la Fondation. Ces contacts ont suscité depuis de longues années des initiatives dans le domaine de la catéchèse : la Fondation accueille assez régulièrement des groupes de catéchumènes, le plus souvent au niveau d'un consistoire, qui viennent avec leurs pasteurs et leurs catéchètes vivre une journée au Sonnenhof. Cette « catéchèse en situation » permet aux jeunes de découvrir des personnes différentes avec lesquelles ils partagent un repas ou des jeux, de confronter l'enseignement catéchétique à la réalité du handicap et de découvrir une œuvre protestante. L'objectif n'est pas une « catéchèse de choc », mais une illustration de la mise en pratique du message évangélique. Les jeunes de l'IME bénéficient de leur côté d'une catéchèse spécialisée pour la préparation de la confirmation protestante ou de la profession de foi catholique. Tous les deux ans, une célébration œcuménique avec Ste Cène-Eucharistie réunit jeunes catholiques et protestants dans notre chapelle sous la présidence de notre aumônier et du curé de Bischwiller. Temps fort liturgique de l'année, cette célébration est une entorse au principe de « non paroissialité » que la Fondation a adopté dès les origines. En effet, aucun culte dominical n'est célébré ordinairement dans notre chapelle, les résidents étant invités à participer aux célébrations des paroisses locales, ce qui constitue une forme d'intégration. Par ailleurs, des jeunes participent régulièrement à des séjours ou des voyages organisés par l'OJPAN (Organisation de la Jeunesse Protestante d'Alsace du Nord). Enfin, la Fondation est un lieu de formation pour les étudiants en théologie en master pro (ancien DESS) ou ceux du cycle de formation théologique et diaconale de la Faculté de théologie de Strasbourg. Cette forme de témoignage en actes est l'une des expressions de l'identité protestante du Sonnenhof.

Au plan institutionnel, il n'y a cependant aucun lien entre la Fondation et les Églises régionales. Les statuts de 1876 précisaient simplement que le Sonnenhof « est une œuvre de charité protestante fondée sur le foi en Jésus-Christ ». C'est seulement à l'occasion de la révision des statuts en 2004 que la mention des 2 Églises historiques a été introduite pour souligner des liens historiques et privilégiés. Depuis 1999, une convention de mise à disposition d'un pasteur aumônier lie la Fondation à l'ECAAL. Cet aumônier est financé pour partie par la Fondation. Les paroisses locales de Bischwiller et Oberhoffen disposaient de fait, depuis l'origine, d'un siège au Conseil d'administration. Avec les statuts de 2004, ces représentations des paroisses sont devenues de droit. Le pasteur aumônier est par ailleurs membre coopté du Consistoire luthérien. Ces liens institutionnels ne garantissent cependant pas la vitalité des liens, qui restent tributaires de la volonté de chaque partie de se rencontrer et de partager un vécu.

Christian ALBECKER
Directeur général

2.6. Pour une Eglise servante et diaconale. La Mission populaire évangélique

La Mission Populaire Evangélique de France est une Eglise qui, pour mettre en œuvre sa vocation et la Mission qui s'y enracine, ouvre des lieux d'accueil et envoie des Ministres pour être porteurs de la Bonne Nouvelle de Vérité, de Justice, de Liberté, de Fraternité du Royaume inauguré par le Seigneur Jésus-Christ mort et ressuscité, auprès de ceux qui sont au loin, par la misère qu'ils vivent ou qui les environne. Cette bonne nouvelle est Parole et Geste : parole qui ouvre le Monde à l'évènement du Christ Libérateur, geste qui institue au cœur du Monde les signes de cette irruption libératrice.

De ce projet et pour ce projet, des hommes et des femmes animés par l'appel qui, par delà les diversités des parcours et des étapes franchies, leur est commun, se rassemblent pour célébrer l'œuvre de celui qui les envoie et s'engagent pour témoigner de la réalité présente et active du Royaume en marche.

Dans le concret des situations rencontrées quotidiennement, ils cherchent les moyens les plus adaptés à la mise en œuvre de ce projet ; pour cela sans s'installer durablement dans les procédures et les dispositifs, ils utilisent les possibilités que leur offrent les dons mais aussi les fonds publics, sans que ces derniers obèrent la liberté, la puissance prophétique et créatrice de l'évangélisation : une évangélisation qui vise aussi bien la reconstruction des personnes par leur conversion que l'instauration d'un ordre juste là où la dignité de l'homme est bafouée.

C'est dire que la Mission Populaire Evangélique, sans cesse tournée vers les lieux et les personnes dominés par la misère matérielle, morale et spirituelle, accompagne le monde dans sa marche, résiste aux forces du néant qui le menace, accomplit, sous l'impulsion du Saint Esprit, en Parole et en Acte, l'œuvre inaugurée par l'Evangile unique de Jésus-Christ.

C'est donc dire aussi que l'identité ecclésiale de la Mission Populaire est le socle auquel elle s'enracine pour déployer sa Mission ; ce faisant, les conditions particulières de son témoignage héritées de son histoire (qui mêle les « Réveils », le christianisme social, l'éducation populaire) la mettent pour ainsi dire « en première ligne » là où le risque de l'annonce dans un monde qui attend mais aussi s'aveugle, est probablement plus marqué.

Les enjeux du moment pourraient être caractérisés ainsi :

1) Conviction et ouverture

Comment concilier une référence à Jésus-Christ annoncée explicitement, et une ouverture sans discrimination ?

2) La célébration culturelle et l'accueil inconditionnel

Comment manifester que la célébration de Jésus-Christ, mort et ressuscité, est le socle de notre présence dans des lieux multiculturels, multireligieux, agnostiques, athées ?

3) Sacerdoce universel, ministère des équipiers, du pasteur

Comment vivre la particularité des ministères et l'universalité du service de l'autre ?

4) Eglise et communauté fraternelle

Comment articuler la communion ecclésiale confessante et la communauté fraternelle des « compagnons de service » ?

5) Le Royaume et le Social

Comment agir dans le monde avec les contraintes qu'il impose et poser sans cesse les gestes qui témoignent du Royaume ?

6) Le don – la prestation – la subvention

Comment révéler la signification spirituelle des ressources qui permettent à la MPEF et aux fraternités de mettre en œuvre leurs témoignages ?

Par ailleurs, la Mission populaire Evangélique de France perçoit 3 défis et 3 menaces dans ce qu'elle est aujourd'hui :

- Le premier défi est celui de la transmission ; qu'avons-nous à transmettre de particulier : des convictions, une espérance, une bonne nouvelle, des traditions (il y en a déjà lorsque l'on approche les 150 ans d'existence), des pratiques sociales, des modèles d'engagement. Tout cela à la fois certainement. Quelle vigilance exercer ? quelles priorités voulons-nous mettre en œuvre ?
- Le deuxième défi, celui de la présence. Auprès de qui voulons-nous au nom de l'Evangile être présents : à tous ceux qui se présentent dans les fraternités ? les sans-abri, les sans-papiers, les sans-emplois, ceux qui ne servent à rien, les sans-personne, ceux que la solitude oppresse. A tous certainement. Quel discernement exercer ?
- Le troisième défi est celui de la rencontre. Ce chemin de présence, s'il n'est pas simplement un intérêt éphémère pour des causes difficiles amène à des rencontres, des compagnons de route sont là : les croyants de toute origine, les agnostiques, les athées. Tous ceux pour qui la vie est un combat pour le sens et la dignité. Que pouvons-nous vivre avec eux au cœur de notre institution.

Sur ce chemin, il se trouve 3 menaces :

- Celle de la dissolution de nos convictions dans le relativisme généralisé, le conformisme au siècle.
- Celle de la prétention : vivre au-dessus de nos moyens, nous laisser gagner par la tentation de la Toute Puissance, de la performance sociale et une certaine ostentation dans la manière de nous y activer.
- Et enfin celle de la dépression : la tentation de baisser les bras, le sentiment d'impuissance devant l'immensité de la tâche.

Sur ce chemin, à vues humaines, nos moyens sont dérisoires, nos handicaps majeurs et nos incapacités phénoménales. Et pourtant nous croyons aux miracles, nous croyons depuis plus d'un siècle, petite Eglise brinquebalante, nous croyons que dans le concert des Eglises, nous avons une voix à faire entendre, des gestes à poser, pour être avec d'autres une lumière parmi les hommes. L'avenir de la Mission Populaire en tant que tel n'est pas intéressant, depuis 2000 ans nous savons tous que c'est le provisoire qui est notre vocation, un provisoire tendu entre la lumière de Pâques, le souffle de Pentecôte et l'irruption tôt ou tard de ce Royaume de Paix, de justice, d'amour et de partage dont nous voulons être témoins dès maintenant. Un provisoire qui, sur le chemin risqué qui est le nôtre ne peut que s'enraciner dans la rencontre de celui qui est toujours présent auprès de nous, présent dans la célébration de sa parole, de sa vie, sa mort, sa résurrection, présent parmi les plus petits de nos frères ; une rencontre qui se forge dans la prière incessante que nous lui adressons. « Viens Seigneur, Jésus viens bientôt, qu'arrive le temps enfin où il n'y aura plus de larmes dans les yeux, ni mort, ni lamentation, ni douleur. Les choses anciennes ainsi auront disparu ».

Nous pouvons en témoigner dès maintenant.

Pasteur Jean-Pierre Rive
Secrétaire général de la MPEF

3. Plusieurs modèles pour le ministère diaconal

3.1. Introduction : Actes 6, un texte en débat

Nous lisons volontiers le passage d'Actes 6/1-7 comme le récit fondateur du ministère diaconal ; même si le terme de 'diacre' n'est pas employé en tant que tel, les sept hommes nommés par les Douze sont appelés à 'diaconer' – c'est le verbe grec employé ici et que nous traduisons par 'servir aux tables'.

C'est aussi l'un des premiers conflits qui traverse l'Église primitive, un conflit de type socio-culturel puisqu'il oppose les chrétiens de langue grecque et ceux de langue hébraïque. Il n'est pas interdit de relever le fait que le ministère diaconal apparaît précisément au cœur de ce conflit, quand se manifestent les premières difficultés matérielles et relationnelles, quand le réel vient mettre à mal la communion. C'est que, même si elle nous est donnée en Jésus, la fraternité demande à être construite concrètement par un engagement quotidien et de manière visible par une organisation claire ; peut-être est-ce bien cela la vocation du ministère diaconal...

Dans le partage qui se vit dans la première communauté chrétienne, les chrétiens de langue grecque se sentent moins bien traités que les autres. Les Douze proposent alors de choisir sept hommes – manifestement des hellénistes – qui vont assurer le service aux tables en veillant à une répartition plus équitable. Comment lire cette proposition ?

- On peut y voir une preuve de la sagesse des Douze, qui prennent acte du fait qu'ils ne peuvent pas tout faire et que tous n'ont pas le même charisme. Ils mettent alors en place une organisation qui induit une certaine spécialisation des fonctions, eux se consacrant à la prière et au service de la parole, tandis que les Sept seront chargés du service des tables.

- Mais on peut aussi s'interroger devant la séparation et la hiérarchie qui sont ainsi instaurées dès l'origine entre le service de la parole et celui des tables. Certes, les deux activités ressortent d'un même service – ce que souligne l'emploi, pour les désigner, de termes de la même famille, *diaconia*, *diaconein*. Mais il semble assez évident que les Douze se sont gardés la tâche la plus noble, en déléguant les tâches matérielles à des personnes de moindre prestige ; et il ne semble pas qu'une articulation soit prévue entre les deux domaines.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations rapides, cet épisode nous invite à prendre acte de la relativité de nos organisations. Car à aucun moment, le livre des Actes ne montre les Sept se livrant à la tâche qui leur a été confiée. En revanche, au chapitre suivant notre récit d'institution des diacres, on apprend qu'Étienne – l'un des Sept – accomplit des prodiges, ce qui conduit à son arrestation, et le discours qu'il prononce alors lui vaut d'être le premier martyr de l'Église naissante. Quant à Philippe – autre illustre diacre –, il « proclame le Christ » (Actes 8/5) en Samarie et est appelé par l'Esprit saint pour annoncer l'Évangile à l'eunuque éthiopien. Humour de l'Esprit saint qui déjoue nos beaux programmes...

Alors réfléchissons aux ministères diaconaux, parce qu'il est bon que soient nommés et reconnus celles et ceux qui exercent particulièrement cette charge. Mais, surtout, rappelons-nous que l'on ne peut jamais enfermer l'Esprit dans nos organisations et catégories !

Isabelle Grellier

3.2. Diacres et diaconesses : une diversité de modèles

On ne peut parler de diaconie sans se poser en effet la question de savoir « qui fait le travail diaconal ? ». Mais lorsqu'on étudie la situation dans nos différentes églises protestantes, en France, en Europe et même au delà, on s'aperçoit qu'il existe une grande variété d'acteurs de la diaconie, selon les contextes ecclésiaux et sociétaux.

Certaines Églises mettent en avant l'idée selon laquelle la tâche de la diaconie incombe à chaque chrétien et considèrent qu'il s'agit là du ministère de tous les croyants. Pour d'autres, elle est directement liée à l'église locale, à la paroisse. Dans ce cas, la diaconie incombe à chaque communauté particulière qui peut

alors mandater certaines personnes pour accomplir un ministère diaconal, mais c'est bien la communauté locale qui en assume la responsabilité. Il peut arriver également que la diaconie soit l'oeuvre particulière d'un ordre religieux. Il existe enfin des institutions diaconales qui émanent directement d'une Église et aussi – ne l'oublions pas – des individus qui effectuent un travail diaconal dans des institutions « non-diaconales ».

Ajoutons à cela le constat que selon les Églises ou les pays (selon le type de relations qui existent entre Église et État aussi), les acteurs de la diaconie peuvent être des personnes ordonnées ou laïques, et qu'ils peuvent avoir un statut de professionnel/salarié ou bien de bénévole, ce qui n'enlève rien à leurs compétences acquises ou reçues. Quel que soit leur statut, les personnes qui oeuvrent en diaconie effectuent dans nos Églises un travail considérable et bien souvent reconnu au sein de la société civile.

Il convient de distinguer aujourd'hui quatre grands types de modèles diaconaux :

- 1) Les diacres dont la tâche est principalement liturgique et que l'on considère souvent comme « en transit » vers une autre position ecclésiale (on est diacre avant d'être prêtre ou pasteur par exemple)

Exemple : dans l'Église catholique romaine, le ministère diaconal représente traditionnellement un degré du sacrement de l'ordre (ou une étape vers l'ordination). Soumis au ministère épiscopal, le diacre est un collaborateur de l'évêque dans son caractère ministériel là où le prêtre l'est dans son caractère sacerdotal. Le diacre est le signe du Christ serviteur. Il appartient donc aux diacres « d'administrer le baptême, de conserver et de distribuer l'Eucharistie, d'assister au mariage et de le bénir, de porter viatique aux mourants, de lire la Sainte Ecriture, d'instruire et d'exhorter le peuple, de présider au culte et à la prière des fidèles, d'être ministre des sacramentaux, de présider aux rites funèbres et à la sépulture. » (Lumen Gentium §29). Depuis Vatican II, ce ministère diaconal a été rétabli pour lui-même, en France notamment où l'on a vu se développer ces dernières années un diaconat permanent [confié à des hommes célibataires ou mariés, retraités ou actifs].

- 2) Les diacres « professionnels » qui travaillent dans le domaine social au sein même de l'Église, par exemple dans le champ de l'entraide, de l'éducation chrétienne, de l'évangélisation ou encore dans l'accompagnement spirituel (visites, cure d'âme...)

Exemple : dans l'Église réformée de Suisse Romande les diacres exercent un ministère d'animation, une activité de service liturgique, administrative et caritative reconnue comme le signe de l'amour du Christ pour tous les êtres humains. La fonction diaconale vise ainsi à répondre à des besoins humains, spirituels et personnels. Ce ministère exige une vocation intérieure et une formation sérieuse correspondant aux tâches qui doivent être assumées. Les principaux domaines d'activité des diacres sont : l'animation des groupes, la formation des personnes à l'animation, l'enseignement biblique, la catéchèse, la visite et la relation d'aide, la direction/gestion/administration (dans une institution, centre de formation ou de rencontre d'Église), la cure d'âme ou relation d'aide, l'évangélisation ou encore la communication.

- 3) Les diacres « professionnels » qui sont envoyés ou reconnus par l'Église dans des institutions sociales, médico-sociales, ou autres (institutions religieuses ou laïques)

Exemple : l'Église luthérienne de Finlande accorde une importance toute particulière à la diaconie en formant et en ordonnant des diacres et des diaconesses. La formation des diacres consiste en un diplôme d'assistant social doublé d'une formation théologique et biblique, tandis qu'il est demandé aux diaconesses de passer un diplôme d'infirmière doublé d'une formation théologique et biblique. Au terme de leur formation, diacres et diaconesses sont qualifiés pour un travail dans l'Église mais aussi en dehors de l'Église. Leur responsabilité s'exerce surtout auprès des personnes démunies, hier les personnes âgées, aujourd'hui de plus en plus vers les personnes psychologiquement ou socialement fragilisées, dans l'Église mais aussi dans les hôpitaux ou dans les établissements sociaux de l'état. En outre, ces travailleurs diaconaux organisent des activités dans les paroisses locales et participent aux

célébrations liturgiques, en distribuant la cène, en prêchant la Parole de Dieu ou en préparant des prières.

- 4) Les diacres « bénévoles » œuvrant dans leur propre institution diaconale (souvent de manière collégiale) au sein de l'Église, et représentés en tant que tels dans les instances décisionnelles de l'Église

Exemple : S'appuyant sur les principes établis par Calvin, l'Église réformée des Pays-Bas a mis en place, à côté des conseils presbytéraux, des collèges de diacres ou diaconats, responsables des activités envers les plus démunis. Ce collège possède une administration indépendante de la paroisse, ce qui signifie que tout ce qu'elle possède ou acquiert (dons, bâtiments, propriétés) ne peut être dévolu à un autre usage que celui de la diaconie (« l'argent pour les pauvres appartient aux pauvres »). Ces diaconats ont joué un rôle très important après la seconde guerre mondiale dans la création de nombreuses institutions caritatives. On distingue aujourd'hui différents types de diaconats dans les paroisses, depuis les diaconats passifs dont l'activité principale consiste à collecter de l'argent pour le redistribuer aux œuvres, jusqu'aux diaconats actifs qui continuent d'œuvrer sur le terrain auprès des réfugiés, des personnes malades, des personnes âgées et de toutes les victimes des nouvelles formes de pauvreté. Ils sont toujours attachés à une église locale ou paroisse, mais bénéficient d'une représentation particulière dans les instances de direction de l'Église.

Cette diversité de modèles est autant le résultat d'histoires et de contextes particuliers (relations Église-État notamment), que le reflet de choix ecclésiologiques différents. La manière dont sont définies la place, le rôle et les attributions des acteurs de la diaconie dans l'Église nous disent quelque chose de la manière dont chaque Église particulière considère sa vocation diaconale. Mais si nous croyons que la diaconie fait partie de l'essence même de l'Église, alors nous devons considérer le ministère diaconal, individuel ou collégial, dans sa définition et sa couleur propres, comme un ministère essentiel à la vie de l'Église et non comme une option mal définie ou bien un tremplin vers un autre ministère. En reconnaissant un ministère diaconal en son sein, chaque Église doit aussi se poser la question de la visibilité qu'elle donnera dans son organisation propre et dans sa stratégie à ce nouveau corps de ministres.

3.3. Dans nos Églises : un page blanche à remplir...

Nous l'avons déjà évoqué dans ce dossier : qu'il s'agisse de la discipline de l'ERF ou de la constitution de l'EELF, la page consacrée au « ministère diaconal » est restée blanche. Est-ce à dire que nos Églises ne connaissent pas et n'ont jamais connu de ministère diaconal ? Bien sûr que non. Mais lorsqu'on jette un regard rapide sur le passé, et lorsqu'on interroge les uns et les autres, on s'aperçoit bien vite que la définition (et peut-être davantage encore la mise-en-œuvre) du ministère diaconal représente un sujet difficile, sensible, et parfois même douloureux.

Dans l'EELF, on a connu à Paris au début siècle dernier des diacres – trésoriers auxiliaires – dont la tâche principale consistait à récolter l'offrande durant les cultes, puis installé des diacres-liturgies à la fin des années 30 dont la fonction était proche de celle de nos prédicateurs laïcs actuels, et enfin ordonné dans les années 80 des diacres engagés dans l'aumônerie hospitalière ou l'animation de jeunesse. Mais aucune de ces tentatives n'a pu aboutir à un développement satisfaisant, soit que les diacres en question soient devenus pasteurs, soit qu'ils aient progressivement perdu leur vocation ou leur raison d'être.

On ne trouve pas trace, dans l'ERF, d'un ministère diaconal institué et reconnu en tant que tel. Pourtant, en 1961, le synode national de Valence (décision XXXIV, voir annexe) recommandait la création d'un ministère diaconal à plein temps, paroissial ou régional, ainsi que la constitution d'une « commission des ministères de la diaconie », chargée de prendre en charge tout le personnel exerçant ce ministère diaconal à plein temps, dans ou en dehors des cadres de l'Église réformée de France. Décision pour le moins intéressante et ambitieuse, mais qui, apparemment, est restée lettre morte...

Dans les Églises d'Alsace-Moselle, la question du ministère diaconal demeure particulièrement sensible. Un travail important de recherche et de réflexion a été mené à la fin des années 80 par une équipe mixte (responsables du personnel dans l'Église, professeurs de la faculté de théologie, assistants de paroisse, ministres spécialisés etc.). Ce travail a conduit en 1991 à l'adoption - par le consistoire supérieur de l'ECAAL - d'un texte définissant le statut du ministère de diacre (description du ministère, mise en place, conditions d'accès, ordination, etc.). Suite à cela, la faculté de Strasbourg a mis en place une formation de diacres en 2 ans équivalant au CEPP. De nombreuses personnes ont suivi cette formation, dans l'espoir d'être reconnues et installées dans ce ministère. Mais cette reconnaissance n'est jamais arrivée et la plupart de ces personnes ont abandonné leur projet ou bien ont poursuivi leurs études pour devenir finalement pasteurs...

3.4 Quelques éléments de réflexion

Pour réfléchir au modèle diaconal que nous souhaitons promouvoir dans nos Églises aujourd'hui, nous vous proposons quelques éléments de réflexions qui nous semblent particulièrement sensibles et pertinents dans ce domaine :

- **Le rapport entre 'intérieur' et 'extérieur' :** où veut-on situer le ministère diaconal ? Est-il en premier lieu au service de la communauté, et de ceux qui en son sein sont considérés comme étant plus fragiles, ou bien d'abord au service du monde, envoyé par l'Église (locale, régionale ou nationale)
- **Ministère individuel ou collégial ?** Nous avons vu que les deux modèles existent. Lequel des deux correspond le mieux à la diaconie que nos Églises veulent vivre, manifester et promouvoir ?
- **Salarié ou bénévole ?** Qu'on le veuille ou non, la question de la 'professionnalisation' va souvent de paire avec celle de la rémunération. Si nous optons pour un ministère individuel, la question de la rémunération ne peut être éludée dans la mesure où elle contribue à assurer la reconnaissance et l'efficacité de ce ministère.
- **De qui dépend le ministère diaconal ?** Le ministère diaconal dépend-il directement de l'église locale, d'une région/inspection, ou de l'union ? Qui l'appelle et l'envoie accomplir son service et à qui doit-il rendre des comptes ? La question posée ici induit aussi une réflexion sur la manière dont ce ministère particulier s'articule avec les autres ministères et peut les enrichir. Il convient enfin de s'interroger sur la représentativité d'un tel ministère dans le système presbytéro-synodal.
- **Le rapport entre diaconie et liturgie :** quelle place le diacre peut-il occuper dans la vie cultuelle ? Comment peut-il contribuer à remettre la diaconie au cœur de la proclamation de l'Évangile, au cœur du culte ?
- **Quelle formation ?** La mise en place d'un ministère diaconal nécessite la mise en place d'une formation. Selon le modèle choisi, la formation pourra être plus ou moins longue, assurée directement par les Églises ou bien par les facultés de théologie, théorique ou pratique...

En conclusion...

Il va de soi que la description de ce qui existe n'épuise pas la réalité d'une pratique réelle du ministère diaconal dans nos Églises. En bien des lieux, des hommes et des femmes accomplissent jour après jour un travail diaconal, sans que celui-ci soit véritablement reconnu ou liturgiquement installé. En d'autres termes, le ministère – au sens de service – existe et se pratique de différentes manières, mais nous nous trouvons aujourd'hui devant la nécessité de définir plus précisément en quoi il consiste, comment il s'articule avec les autres ministères et de qui il relève, afin de le reconnaître et de lui donner une plus grande visibilité. Pour le dire autrement : la fonction du ministère diaconal est indispensable à la vie et au témoignage de l'Église, la manière d'exercer cette fonction est assurément diverse dans les Églises, mais la reconnaissance de cette fonction particulière est aujourd'hui souhaitable et souhaitée par beaucoup.

4. Annexes

4.1 Quelques expériences diaconales

Il a fallu faire un choix dans la multiplicité des initiatives mises en œuvre dans les églises luthéro-réformées ou dans des institutions ou associations qui sont en lien avec elles.

La diaconie de nos Eglises est portée par un certain nombre de grosses institutions qui, en même temps qu'elles assurent un service souvent remarquables auprès des personnes en difficulté, contribuent largement au rayonnement du protestantisme français. Nommons par exemple – comme une façon de dire notre reconnaissance pour ces institutions – la Fondation John Bost, l'Armée du Salut, le Centre d'Action sociale protestant (CASP) à Paris, les Etablissements des Diaconesses de Reuilly (OIDR), la Cimade, la Fondation Arc en Ciel (Pays de Montbéliard) ou la Fondation Sonnenhof. Bien d'autres d'ailleurs mériteraient d'être nommées ici.

Mais il existe, à côté de ces grands établissements, une grande variété de réalisations, de taille généralement plus modeste – ce qui ne signifie pas qu'elles seraient moins ambitieuses ! - et souvent moins connues. Nous avons choisi de donner ici un certain privilège à des initiatives de ce type, comme une façon de montrer que la diaconie n'est pas seulement l'affaire de spécialistes, et que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice !

4.1.1. Pour tisser du lien, défilons !

Le Petassou est une association qui a pour but la collecte et la redistribution de divers objets de la vie courante, et particulièrement le textile. En bref, c'est un vestiaire, mais pas seulement.

Nous n'étions pas encore montés en association que nous avons eu le désir de fêter les un an de cette initiative. Nous avons profité de la fête de la musique, d'autant plus qu'elle se déroulait devant notre pas de porte, pour organiser un petit événement à cette occasion. L'idée d'un défilé est venue spontanément. Nous voulions nous montrer et montrer ce que nous proposons, le tout dans une ambiance festive.

Coup du sort ? Coup du ciel ? Il s'est mis à pleuvoir si fort que plusieurs personnes sont venues se réfugier dans notre local et au passage, ils ont changé de vêtements. Des personnes qui ne seraient peut-être pas rentrées et qui certainement n'auraient jamais osé prendre des vêtements ici pour la raison suivante : selon eux, un vestiaire ne concerne que les personnes nécessiteuses.

En effet, nous nous sommes rendu compte que c'est l'image que véhiculent les vestiaires : ils sont faits pour les pauvres. Or, sans négliger l'aide aux personnes dans le besoin, notre objectif est autre : éviter le gaspillage et faire prendre conscience des problèmes de la surproduction et de la surconsommation.

Ce premier défilé à peine terminé, nous en envisageons déjà un autre, un peu différent : non seulement pour faire la promotion de notre action, mais aussi pour montrer que les vêtements qui se trouvent dans notre local sont destinés à tous. Ce deuxième défilé a remporté un franc succès.

Nous envisageons de poursuivre l'année prochaine en allant encore plus loin : nous voudrions montrer cette fois-ci des vêtements qui seront confectionnés à partir de notre stock, dans notre atelier. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de collecter et de redistribuer, mais de transformer, de recycler !

En dehors de ces convictions, ce qui nous importe le plus, c'est le lien entre les personnes de différentes générations et de différents horizons. Et le dernier défilé, s'est révélé, de ce point de vue, rassembleur. Eh oui, il faut savoir défiler les liens qui nous retiennent dans nos sphères respectives pour en tisser de nouveau. C'est cela, vivre.

Pasteur Jérémy Duval
Président de l'association Le Petassou
(Extrait de la revue *Protest'e*, n° 108 , décembre 2006)

4.1.2. La confiture et les brins de laine

L'Entraide protestante Sud Deux Sèvres est située sur un territoire essentiellement rural où la population est âgée ; les femmes sont souvent isolées dans leur campagne.

Pour créer du lien et rompre cette solitude, des ateliers ont été créés, notamment celui de la confiture et celui des petits bouts de laine.

Dans les jardins il y a des arbres fruitiers dont les fruits ne sont pas tous consommés ; transformés en confitures offertes à la Mission populaire de La Rochelle, ou au CART d'Arvert (établissement des Diaconesses de Reuilly), ils créent une vraie chaîne de solidarité ; la « livraison » des pots permet en effet d'établir des liens entre les personnes.

Une partie de ce travail est réservée aux ventes de paroisse pour payer le sucre.

Les remerciements et toutes les marques de sympathie sont autant de gratifications qui redonnent sens à la vie de ces personnes isolées.

La saison des confitures terminée, le reste de l'année, il y a le tricot. La laine est collectée chez les uns ou les autres de la communauté et portée chez ces dames. Elles vont confectionner de petits pulls pour enfants, des couvertures ou des layettes au profit des jeunes mamans qui n'ont pas toujours les moyens d'acheter un vêtement neuf aux enfants, ou une couverture de laine pour Bébé.

Pour elles, c'est un immense plaisir au niveau de la recherche du modèle et de la création.

Les destinataires sont la maternité, les personnes signalées par les puéricultrices et les services sociaux et, compte tenu du nombre, certains pays de l'Est.

Les visites occasionnées par le portage de la laine, le choix du modèle ou la livraison finale de l'ouvrage, sont autant de moments partagés autour du terme solidarité.

Monique Bouchon,
Ancienne chargée de mission pour l'Entraide dans la région Ouest de l'ERF

4.1.3. Vivre en maison de retraite : « Vous voyez, on est bien ! »

La maison Bethlehem de Strasbourg-Cronembourg fête ses 120 ans. Portrait d'une vieille « dame » qui assume ses rides, garde le sourire et fait de l'accompagnement de la personne âgée son mot d'ordre.

Heureux ! Ce n'est sans doute pas le premier adjectif qui vient à l'esprit quand on parle de logement foyer ou de maisons de retraite... On a beau baptiser ces lieux de noms bien choisis comme *La vie montante* ou *Le soleil d'automne*, on garde malgré tout une petite appréhension. Or, après avoir passé une partie de la journée à la Maison Bethlehem de Strasbourg-Cronembourg, c'est vraiment le mot qui s'impose à vous. Cette institution qui a fêté ses 120 ans le 15 juin dernier, offre 121 lits en maison de retraite, 18 chambres temporaires à Clair-Séjour et 55 logements au foyer résidence. Dans l'un de ces appartements, M. et Mme K., locataires depuis quelques mois, rayonnent d'une joie paisible. Sur le bureau installé dans la petite véranda, quelques livres ouverts, des notes, témoignant que le locataire n'est pas oisif. « *Vous voyez, on est bien !* » reconnaît M. K., lui-même encore un peu étonné d'avoir pu s'habituer sans trop de difficultés à ce nouveau style de vie. Les visites ne manquent pas et les contacts avec les résidents sont nombreux. Ce couple fait partie de la cinquantaine de locataires indépendants et autonomes qui, vivant dans leurs meubles, bénéficient du cadre sécurisé et des nombreux services de la maison de retraite attenante.

Le souci du détail

C'est Eric Becker, directeur de l'Etablissement qui, à la tête d'une équipe de quelque cent employés, coordonne tous les aspects de la vie de cette maison. Son souci du détail témoigne de l'importance accordée au confort matériel, moral et spirituel de chaque personne âgée accueillie, même si, comme partout dans de telles structures, tout n'est pas toujours parfait. La Maison Bethlehem offre bien sûr repas, soins, confort et sécurité au meilleur niveau mais un soin particulier est apporté à l'animation qui propose

les services les plus divers allant de la chorale au club cuisine, du jardinage à internet, en passant par les conférences, la bibliothèque ou les veillées musicales.

Mais il y a un plus ici : le lien historique avec la paroisse luthérienne de Saint-Pierre-le-Jeune se manifeste par la présence régulière de l'aumônier, le pasteur Bernard Sturny qui a « *une vision large de ce ministère* », indiquant qu'il ne se contente pas de quelques visites de routine mais qu'il est présent dans les projets de la maison. Si la moitié des résidents sont protestants, les croyants des autres religions ne sont pas oubliés. Le curé de la paroisse St-Florent célèbre une messe chaque semaine et visite ceux qui le demandent. Au moment de l'étude biblique hebdomadaire ou à l'occasion d'un culte, on se réjouit de la présence d'un public œcuménique.

Donner du sens à la vie

Le maître mot de l'établissement est l'accompagnement de la personne âgée. Tout est pensé pour que personne ne soit seul et cela, jusqu'au dernier moment. Les décès, environ une trentaine chaque année (sur les 3 sites), donnent aussi l'occasion de manifester ce souci de donner un sens à la vie et à la fin de vie. Le directeur qui a ajouté à sa formation professionnelle une formation théologique, se dit « *heureux de pouvoir confier cet aspect spirituel à l'aumônier* ».

Les réalisations de ces dernières années ont permis de proposer avec Clair-Séjour un hébergement temporaire où l'on peut séjourner entre une et quatre semaines. Les témoignages laissés dans le livre d'or traduisent la reconnaissance et la joie de ceux qui ont goûté à cette formule où, à côté des soins, rien n'a manqué, jeux, concerts, conférences, amitié, coiffeur et bonne cuisine !

La Maison Bethlehem n'est pas isolée dans le panorama des maisons de retraite protestantes de la région. Son président, Rodolphe Stammler, milite avec ferveur pour que soit menée à bien la mutualisation des moyens dont disposent ces établissements, ce qui permettrait de réduire les coûts et donc d'offrir un service de plus grande qualité sans augmentation du prix de la journée. Comme dit le président, « *les idées ne manquent pas et nous avançons lentement mais sûrement en veillant attentivement à ce que nos pensionnaires et résidents restent au centre de nos préoccupations* ».

Daniel Poujol

Extrait de l'hebdomadaire *Le Messenger*, 3 octobre 2008, p. 14

4.1.4. Marhaban – Bienvenue

Un centre diaconal protestant au cœur de Marseille

Entre boutiques de tresses et échoppes d'épices du monde, installé dans un ancien magasin de meubles, le Centre Diaconal Marhaban (« Bienvenue » en arabe) ouvre ses portes tout au long de la semaine aux enfants du quartier de Noailles à Marseille pour le soutien scolaire, aux femmes immigrées pour l'alphabétisation, aux jeunes et aux moins jeunes pour des cours d'anglais ou de français, et pour tous ceux qui cherchent un peu de réconfort, d'écoute, et de soutien. A Marhaban, les personnes accueillies ont des origines très diverses : beaucoup viennent d'Afrique du Nord, des Comores, mais aussi bien d'Europe de l'Est ou du Proche Orient. Les objectifs du Centre ont été élaborés à partir d'un contexte local où les habitants sont presque à 100% issus de l'immigration. Beaucoup ont besoin d'aide pour s'intégrer dans la société française. L'un des principaux objectifs est donc de faciliter et de promouvoir cette intégration.

Les questions qui touchent à l'immigration sont complexes et souvent brûlantes d'actualité en France mais aussi en Europe. Notre continent est devenu un espace où les cultures se mêlent pour toujours. Malheureusement les préjugés et la peur empêchent souvent le contact entre la population locale et ceux qui sont désignés comme « les étrangers ». Le Centre Diaconal Marhaban est un lieu où des gens venant de différentes cultures peuvent se rencontrer. L'association, l'équipe de gestion ainsi que l'équipe des bénévoles sont toutes multiculturelles. L'esprit d'ouverture qui consiste à tendre une main dans le respect de l'autre, de sa culture et de sa foi, construit la confiance. Cette confiance permet de voir la

richesse dans la différence et encourage chacun à aller un peu plus loin pour connaître et apprécier l'autre, pour faire route avec lui.

En plus de ses activités socio-éducatives, le Centre propose également des activités d'aumônerie. Accompagner sans oublier la dimension spirituelle permet l'épanouissement de chaque individu et l'encouragement à devenir acteur de sa vie. Le travail diaconal, tel qu'il est vécu dans ce centre protestant inter-dénominationnel, trouve sa source dans l'amour de Jésus-Christ. Quand l'Évangile est reçu, il devient un vécu, une concrétisation de la foi chrétienne. L'exemple de Jésus nous conduit à rencontrer la souffrance humaine en sachant que toute la vie humaine est l'objet de l'action salvatrice de Dieu par Jésus-Christ. L'écoute de la personne qui souffre est donc essentielle. Nous pouvons partager ses fardeaux pendant un bout de chemin et finalement les déposer dans les mains du Christ.

Raili Tiihonen, Diacre
Directrice du Centre diaconal Marhaban

4.1.5. Strasbourg, l'aumônerie de rue Une place pour les pauvres dans l'Église

Écouter et accompagner les personnes qui vivent dans la rue ou de la rue. Arriver les mains nues et n'offrir que des relations. L'objectif est modeste et immense.

L'aumônerie de rue est née des discussions que j'avais au Secours catholique quand j'y servais les petits déjeuners. L'idée que l'homme ne vit pas que de pain (et de packs de bière) revenait souvent, et le désir de communiquer avec les personnes au-delà de leur faim immédiate était très partagé. Cependant, après avoir traité des dossiers de demandes lourds, j'en suis venue à penser aux effets pervers liés à tout système distributif. En clair : plus on est pauvre, plus on reçoit. Il faut donc s'organiser pour convenir aux critères de la maison et figurer dans ses statistiques. La stratégie qui se déploie alors n'est pas le meilleur point de départ pour un entretien sincère et une relation durable. Le besoin immédiat est seul pris en compte, et la réponse apportée presque toujours mise en relation avec une obligation d'insertion parfois problématique. Nous avons donc choisi d'échapper à la relation distributive afin de privilégier le reste, plus rare et précieux. À la relecture, je reconnais que nous ne pouvons pas pour autant nous prévaloir d'une totale gratuité. Notre gratification dépend bien de leur misère ! Il faut en être conscient et savoir dire, comme St Vincent de Paul : « *Que le pauvre te pardonne le pain que tu lui donnes.* »

Ils sont sur leur terrain

Nous sortons donc, à deux ou trois, et nous arpentons la ville afin de rencontrer des SDF, des jeunes qui font la manche, seuls ou en bande, des demandeurs d'asile dans un jardin public, parfois juste des personnes âgées ou des chômeurs qui attendent le soir sur un banc. Nous nous efforçons de revenir régulièrement vers les mêmes personnes, aux mêmes endroits, à peu près à la même heure et à jours fixes. Au fil des ans, cela permet de créer des relations sur une vraie confiance. Cette jeune femme, rencontrée enceinte il y a deux ans, est revenue dans la rue. Son fils est chez sa mère. Nous prenons des nouvelles, regardons les photos, Marilynne est métamorphosée, la rue cette fois, ne sera qu'un passage. Nous proposons le contact, il appartient à la personne rencontrée de donner le rythme de l'accompagnement. Ils sont sur leur terrain et ne nous ont pas attendus pour mener leur vie comme ils l'entendent. Les premiers mots échangés sont souvent décisifs. Nous nous présentons : poignée de main, prénom, éclaircissement sur notre intervention – nous ne sommes ni de la police ni des travailleurs sociaux, mais des aumôniers qui proposent une rencontre et savent écouter, s'ils le souhaitent.

Seules la gratuité et la fidélité comptent

La meilleure surprise, c'est que nous ne surprenons aucune hostilité. Les refus se comptent sur les doigts de la main. Lorsque la question de notre provenance se pose, nous répondons que nous sommes envoyés par les Églises catholique et protestantes de Strasbourg et cela n'appelle généralement aucun

commentaire. Ils sont d'avis que la place de l'Église a toujours été auprès des plus pauvres, et comme ils sont précisément dans cette situation, notre souci leur semble légitime. L'un d'entre eux qui avait lu un article parlant de l'aumônerie de rue dans le journal m'a fait cette réflexion : « ah ! tout de même, je me demandais quand vous alliez passer, ou bien est-ce que je ne suis pas assez pauvre pour vous ? » Un autre, ayant entendu notre présentation sans faire de commentaire et me revoyant quinze jours plus tard, pose son chat sur mes épaules : « tiens La Gaffe, va avec Madame, elle vient de l'Église. » Le message était passé.

Les discussions sur la religion sont très rares et nous ne les recherchons pas spécialement. Elles partent plus du constat que certains d'entre nous sont engagés, pasteur, prêtre ou religieuse, et portent sur les modes de vie, le célibat, la place de la prière dans l'emploi du temps. Leur opinion est que les travailleurs sociaux vivent de leur misère, voire sur leur dos, et toute offre de pratique religieuse risque de se retourner contre nous. Ils y verraient un risque de récupération, une tentative de légitimer notre salaire réel ou supposé. Nous faisons paraître depuis trois ans à la Toussaint un faire-part pour les personnes de la rue décédées. Ce geste est apprécié, mais si nous proposons de célébrer un enterrement alors que nous n'avons pas été sollicités, on nous rétorque : « c'est pour rajouter à votre palmarès ? » Avec des personnes qui ont rompu tant d'amarres et qui sont parfois de vrais mystiques, priant, transportant dans leur baluchon leur petit autel, fait de médailles et d'icônes, seules la gratuité et la fidélité de la relation comptent. Pour moi c'est une vraie parabole.

La rue et les Églises

[Je crois] à la nécessité de créer du lien autour des personnes dans une ville qui isole. Si nous restons dans ce registre, je crois que nous sommes à notre place d'Église dans la cité.

Mais quelle présence d'Église sommes-nous dans l'Église elle-même ? Nous avons été interpellés par des paroisses afin de répondre à leurs questions de paroisses : notre secrétaire est sans cesse dérangée par les quêteurs qui frappent à la porte ... Comment déloger 'chrétiennement' deux clochards installés sous l'auvent d'une église ? Sur cette base a pu démarrer un vrai travail en rencontrant les conseils pastoraux ou presbytéraux, en répondant aux questions des pasteurs, curés ou paroissiens, parfois en faisant une médiation entre eux et les personnes à la rue. Nous avons construit un culte à thème autour de la parabole des invités au festin dans une paroisse protestante.

J'ai longtemps cherché une église de centre-ville qui nous accueille pour des temps d'accueil individuel, de repas et de prière. Le partenariat entre « sans domicile fixe » et « ayant domicile fixe » pourrait être très intéressant pour une telle paroisse. Mais la diversité des arguments invoqués – risque de saleté, de troubles de voisinage – montre que les inquiétudes sont plus fortes que la joie que pourrait susciter ce compagnonnage.

Du côté de l'institution Église, tant catholique que protestante, j'ai reçu le soutien que je sollicitais. La dimension œcuménique de cette entreprise me semblait importante : la diaconie est l'un des domaines dans lesquels nous sommes proches et avant même de proposer « aux captifs la libération », il me semblait important de commencer par faire tomber nos propres barrières. J'aurais souhaité que des orthodoxes se joignent à nous, parce que nous rencontrons beaucoup de gens de l'Est, mais ce n'est pas aisé. Ayant obtenu un double parrainage du Conseil Pastoral de Strasbourg et du Conseil Protestant de Strasbourg, j'ai pu enfin me lancer en février 2001, munie d'une lettre de mission.

La plus grande difficulté que je rencontre avec les nouveaux membres de l'Aumônerie de rue tient à leur besoin, au bout de quelques mois, de faire quelque chose d'efficace. Nous sommes sans argent, c'est la règle. Nous n'offrons rien, sinon des relations. Ce qui n'est pas facile à vivre : selon nos critères de confort, ces gens sont toujours dans l'urgence. Et c'est si libérateur et gratifiant d'être les donateurs ! La tentation de l'efficacité est assez dangereuse car elle nous rassure en mettant la technicité du travail social entre la misère et nous. C'est comme une protection contre une contagion possible. Mais ce faisant, nous risquons de perdre de vue l'accompagnement au long terme de la personne toute entière.

Sophie Fauroux,

Présidente et animatrice de l'Aumônerie de Rue à Strasbourg

Extrait de *Habiter la ville : attention chantier !*

Isabelle GRELLIER et Patricia ROHNER-HÉGÉ, Oberlin-Olivétan 2005, pp. 105-110

4.1.6. Le Centre Social Protestant à Strasbourg

Bien connu des personnes en difficulté de la région, le Centre Social Protestant est une des associations dites « caritatives » à Strasbourg. On y va pour demander de l'aide ; l'aide alimentaire est souvent l'entrée en matière.

C'est d'abord l'écoute qui est proposée. Une écoute par des professionnels du travail social ou de la parole. « Au-delà de l'Homme des besoins, de la faim, il y a l'Homme et sa demande d'être accueilli, respecté, aimé ... » est-il dit, en ouverture de la « Charte » du CSP.

Lors des permanences d'accueil (lundi, mardi, jeudi matin), des aides alimentaires, financières, vestimentaires peuvent être accordées après entretien avec l'assistante sociale.

Un vestiaire ouvert toute l'année (le mercredi) permet de soulager le budget ; une grande partie des aliments remis aux personnes provient de la Banque Alimentaire dont le CSP est un des membres fondateurs.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'accompagnement des situations : tout faire pour que les personnes sortent de la situation difficile dans lesquelles elles se trouvent. Il s'agit d'un vrai pari qui demande une bonne dose d'espérance de la part des professionnels et des bénévoles ! Près de 800 situations sont ainsi accueillies dans l'année. Certaines une seule fois, d'autres à de multiples reprises ...

Le budget annuel est de 200.000 € dont une toute petite partie provient de subventions publiques (7%). Le reste est constitué de dons et soutiens de membres, paroisses, Église, ... ainsi que de la Semis dont le Centre Social Protestant est une des branches d'activité. Un tiers de ce budget est dépensé en aides directes aux personnes en difficulté (paiement de factures d'énergie, frais de logement, aides aux vacances, etc.)

Bernard Saettler, Pasteur
Directeur du CSP

4.1.7. La Mission dans l'Industrie d'Alsace du Nord

Si comme nous le disent N. Greinacher et N. Miette, « la diaconie ne désigne pas simplement un secteur de l'action ecclésiale, par exemple la distribution d'aumônes et d'aide aux malheureux. Mais c'est son « être-pour-les-autres » inconditionnel qui décide si l'Église est réellement l'Église ou non, si elle marche à la suite de celui qui, de son côté, est devenu et a été l'homme-pour-les-autres »¹⁹, alors le service de la Mission dans l'Industrie en Alsace-Lorraine peut s'entendre comme un travail de diaconie, abordant les questions de la vie quotidienne, professionnelle et sociale.

Nous vivons dans un monde où les valeurs principales sont l'efficacité, le rendement et les résultats. Ces valeurs sont des valeurs carotte. Elles n'instituent pas dans l'humanité. D'où la pertinence d'une pastorale du travail dont la finalité est de rappeler, sans cesse, les valeurs au service de l'humanité, à partir de rencontres-débats autour du travail et de l'économie.

De manière générale, trois axes d'activités se dégagent :

1. Des rencontres-débats qui se déclinent de deux façons différentes :
 - Dans le groupe des cadres et celui des entrepreneurs et des dirigeants chrétiens, elles sont essentiellement des temps d'information et d'échange autour des préoccupations qui sont les leurs.
 - Dans les groupes EOP, la rencontre-débat, outre la dimension d'information et d'échange, se veut aussi un temps de formation. Un débat n'advient pas comme cela. Un débat nécessite que l'on se situe ailleurs qu'au niveau des opinions et des idées reçues. Il demande une capacité d'analyse à partir de faits et de théories. Il s'agit d'armer notre manière de penser afin de ne pas répéter ce que la médiacratie véhicule. Ce qui relève d'une initiation. Tout d'abord initiation à la prise de paroles pour celles et ceux

¹⁹ « Retour des Églises à la diaconie », *Concilium* n° 218, 1998

qui n'en ont pas l'habitude. Pour cela, il est nécessaire, à partir d'un thème mis en débat, de faire circuler la parole au maximum en maintenant et en créant des lieux où les personnes se sentent assez en confiance pour apprendre à oser s'exprimer, afin que s'établisse en chacun de nous la responsabilité, c'est-à-dire ce qui relève de l'humanité.

2. Des visites d'entreprises afin de découvrir le monde du travail dans ses multiples facettes.

3. Un accompagnement pastoral de la vie professionnelle, sous forme de lieu de parole, ouvert à tout en chacun. Ceci afin de donner à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de mettre des mots sur ce qui les habite et les agite lorsque des difficultés ou lorsqu'un licenciement vient quelque peu bousculer la vie. Lieu de parole où peuvent se dire les appréhensions, les doutes, les peurs, les questions qui affluent en pareille situation. Cela permet à ceux qui osent s'y risquer de ne pas être isolés, de bénéficier d'un endroit où ils peuvent exprimer leurs incompréhensions sans être jugé. Afin d'effectuer le deuil de ce qu'on perd, de trouver les moyens de rester debout et de repartir vers d'autres horizons.

La particularité des Missions dans l'Industrie est aussi d'accueillir des hommes et des femmes du seuil. Ou encore ceux qu'on appelle les distanciés de l'Église. Une ouverture qui lui donne d'aller à la marge de la vie des groupes paroissiaux.

Sylvie FOELL, Pasteur,
Animatrice de la MIAN

4.2 Textes relatifs au ministère diaconal

4.2.1. Décision XXXIV du Synode national de l'Eglise réformée de France - Valence (1961)

Le Synode national,

- 1) rappelle que le ministère de la Diaconie est ordonné au ministère de la parole ;
- 2) rappelle que ce ministère doit être assuré par chaque fidèle individuellement, mais aussi par chaque Eglise en temps que corps et suppose donc une organisation ;
- 3) rappelle que le service doit s'adresser, non seulement aux frères dans la foi, mais encore à tous les hommes.
- 4) Faisant sienne l'étude du ministère de la Diaconie effectuée par la Commission d'étude des Ministères, recommande la création d'un Ministère diaconal à plein temps paroissial ou régional ;
- 5) Recommande la formation des diacres bénévoles (par exemple : théologique, sociale, etc.) ;
- 6) Déclare que l'Eglise reconnaît que le Ministère de charité accompli hors de ses cadres par les fidèles dans les œuvres ou dans leur vie professionnelle ou civique, exprime une part du Ministère commun de l'Eglise ;
- 7) Recommande aux Conseils presbytéraux et aux Conseils régionaux d'établir et de développer des liens réciproques avec les œuvres protestantes qui se trouvent sur leur territoire ;
- 8) Décide la constitution d'une Commission du Ministère de la Diaconie²⁰ ; cette Commission devrait, en relation avec le Département des Œuvres de la Fédération Protestante :
 1. être l'organe de réflexion et d'étude de l'Eglise sur toutes les questions qui relèveront du Ministère de l'amour fraternel ;
 2. prendre en charge tout le personnel exerçant un Ministère diaconal à plein temps dépendant administrativement de l'Eglise Réformée de France que la Commission générale des ministères lui aura confié ;
 3. prendre en charge, sur leur demande, ceux qui exercent un Ministère diaconal en dehors des cadres de l'ERF et que la Commission générale des Ministères lui aura confiés ;
 4. veiller à l'insertion dans la vie paroissiale, régionale ou nationale de l'Eglise de tous ceux qui exercent ce Ministère et à leur relation avec les Diaconats locaux ;
 5. veiller à la préparation, à l'entretien, au renouvellement de ces Ministères ;
 6. étudier la révision de la forme, du contenu et au titre des Statuts du Diaconat ;
- 9) décide de la création dans toutes les Circonscriptions de l'Eglise Réformée de France d'une Commission régionale de la Diaconie, qui traitera de ces problèmes dans le cadre des régions en relation avec la Commission nationale ;
- 10) demande à la Commission de liturgie l'établissement :
 - d'une liturgie d'installation des diacres paroissiaux,
 - d'une liturgie d'ordination pour les diacres à plein temps.

4.2.2. Texte adopté par le Consistoire Supérieur de l'ECAAL le 17 mars 1991 sur le statut du ministère de Diacre

Voir le texte en PDF joint

²⁰ Le Synode nommera cette Commission dans les conditions prévues par le règlement général pour les commissions administratives et techniques.

4.2.3. Liturgie d'installation des diacres (Commission jurassienne de liturgie)

Introduction à l'acte de consécration diaconale

Nous bénissons notre Seigneur Jésus-Christ
d'avoir appelé notre frère/sœur N.N. comme diacre dans son Église.
Nous sommes assemblés pour le/la consacrer, par la prière et l'imposition des mains,
au service que Dieu lui demande.

Jésus-Christ, à la veille de donner sa vie pour nous sur la croix,
lava les pieds de ses disciples et leur dit: "C'est un exemple que je vous ai donné :
ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi. En vérité, en vérité, je vous le dis, un serviteur n'est pas
plus grand que son maître, ni un envoyé plus grand que celui qui l'envoie".

Aujourd'hui, vous vous engagez, mon frère/ ma sœur,
à mettre joyeusement votre vie au service du Seigneur.
Dans votre ministère, vous aurez pour responsabilité principale
d'exercer la miséricorde au nom du Christ.

Engagement du diacre

Mon frère/ma sœur, le service auquel vous êtes appelé n'est pas de ceux que l'on peut quitter
au gré de ses intérêts ou de ses préférences. C'est pourquoi vous allez prendre maintenant,
en présence de Dieu et de son Église, les engagements liés à votre ministère diaconal.

Fidèle à la mission de l'Église dans le monde,
promettez-vous d'aider vos frères et vos sœurs à être témoins de Jésus-Christ ?
- *Je le promets.*

Vous qui êtes appelé/e à travailler dans l'Église,
voulez-vous vous soumettre à une discipline de prière, de méditation et d'étude
pour entraîner vos frères et vos sœurs à vivre dans la foi, l'espérance et l'amour ?
- *Je le veux.*

Vous rappelant que Jésus-Christ est venu non pour être servi, mais pour servir,
promettez-vous de servir vos frères et vos sœurs,
quelles que soient leur condition, leur origine ou leurs opinions,
pour partager avec eux l'amour gratuit du Seigneur ?
- *Je le promets.*

Dans l'unité du corps du Christ, promettez-vous de participer à la célébration du culte
et de collaborer avec les autres ministres de l'Église ?
- *Je le promets.*

Que Dieu me soit en aide.

J'invite l'assemblée à se lever pour le chant du cantique ...
puis à rester debout pour la consécration.

Prière de consécration

Par la prière et le geste de l'imposition des mains,
nous allons maintenant consacrer ce(s) nouveau(x) ministre(s).

L'officiant invite les autres officiants à le rejoindre et les consacrés à s'agenouiller.

Prions.

Dieu, notre Père, nous te rendons grâce pour ton amour sans limite :

Pour nous sauver, tu as envoyé ton Fils Jésus-Christ dans le monde.
Par sa résurrection, il a vaincu la mort. Il est monté au ciel.
Il a envoyé le Saint-Esprit sur son Église, suscitant des apôtres et des témoins.
Aujourd'hui encore tu nous permets d'accueillir un/une nouveau/nouvelle diacre.

*Le consacrant et les autres officiants imposent les mains au candidat.
Les paroles et l'acte sont répétés pour chaque candidat.*

Acte de consécration pour un diacre

Envoie, Seigneur, ton Saint-Esprit sur ton serviteur/ta servante N. N.
Nous le/la consacrons à ton service pour être diacre dans ton Église,
afin qu'il/elle forme et entraîne ton peuple au service et au témoignage dans le monde.

Le geste de l'imposition se termine ici et l'officiant poursuit la prière par ces mots :

Seigneur Dieu, Tu appelles des hommes et des femmes à ton service.
La tâche est grande et difficile. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous te confions particulièrement N. (et N.).

Remplis-le/la/les de ton Saint-Esprit.
Qu'il(s)/elle(s) assume(nt) avec fidélité les exigences de ton Évangile.
Dans sa/leur faiblesse, accorde-lui/leur ta force.
Donne-lui/leur une foi vivante, un amour toujours nouveau, et aussi le sens de l'humilité.

C'est ainsi qu'il(s)/elle(s) accomplira(ont) pleinement, en ton nom,
ce que tu lui/leur demandes pour toi et ton Église. Amen

*Ici, les officiants donnent la main d'association au(x) consacré(s).
Le conseiller synodal remet alors l'acte de consécration. Le président de la pastorale ou le représentant
du corps diaconal lui/leur adresse une brève parole d'accueil.*

4.3. Éléments bibliographiques

- Jean BAUBÉROT, *Le retour des Huguenots*, Paris, Cerf, 1985.
- De geste et de parole, 20 ans de ministère diaconal dans les Eglises réformées de la Suisse romande*, Genève, Labor et Fides, 1987
- Alain DURAND, *Les Pauvretés à la Lumière de la Bible*, Paris, Editions de l'Atelier
- Isabelle GRELLIER, *Action sociale et reconnaissance, Pour une théologie diaconale*, Strasbourg, Oberlin, 2003, 208 pages.
- Isabelle GRELLIER et Fritz LIENHARD (dir.), *Comprendre et s'engager*, Lyon-Strasbourg, Olivétan-Oberlin, 2005
- Isabelle GRELLIER et Patricia ROHNER-HÉGÉ (dir.), *Habiter la ville, attention chantier ! L'Église dans la cité*, Lyon, Olivétan, 2005.
- Gottfried HAMMANN, *L'amour retrouvé. Le ministère de diacre, du christianisme primitif aux Réformateurs protestants du XVIe siècle*, Paris : Cerf, 1994.
- Marc Edouard KOHLER, *Vocation, service compris !*, Le Mont sur Lausanne/Genève, Ouvertures/Labor et Fides, 1995
- Fritz LIENHARD, *De la pauvreté au service en Christ*, Paris, Cerf, 2000
- Fritz LIENHARD, *Souffrance humaine et croix du Christ*, Lyon, Olivétan, 2006
- « La foi et les œuvres, entre Églises et diaconie », *Cahiers de l'A.P.F.* n° 34, septembre 2003, S. 30-43. *Protest'e*, revue de la Fédération de l'Entraide Protestante.
- Gilbert VINCENT (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales), 1997

Pour poursuivre la découverte des nombreux horizons de la diaconie, l'on peut aussi trouver des éléments sur les sites suivants :

- Fédération de l'Entraide Protestante : www.fep.asso.fr
- Mission Populaire Évangélique de France : www.missionpopulaire.org
- Centre d'Action Sociale Protestant à Paris : www.casp.asso.fr
- OIKOCREDIT : www.oikocredit.org